

le trait ***** d'union



BULLETIN MUNICIPAL 1991 ***

**** SAUGNAC ET CAMBRAN

*** LE MOT DU MAIRE ***

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

je déplore très sincèrement l'épisode particulièrement grave de leur longue histoire que viennent de connaître deux communes voisines avec lesquelles nous avons toujours entretenu les meilleures relations. Leur école a fermé. A ces deux villages dynamiques et en expansion, nous souhaitons que cette situation difficile soit très provisoire.

L'imagerie populaire fait d'un village sans école un village mort. Cela ne correspond heureusement pas à la réalité et la plupart des localités qui ont connu pareil désagrément ont continué d'exister. Mais au moment où nous avons renoué en profondeur les bâtiments de notre école et connu, nous aussi, de vives inquiétudes quant au maintien de nos effectifs, que nos voisins nous excusent de méditer sur ces problèmes.

L'école n'est pas toute la vie d'un village, mais elle est le garant de la permanence de la vitalité. Là, où chacun fait connaissance avec son environnement immédiat et celle qui l'occupent, tout en apprenant à les aimer, se créent les liens les plus forts et les plus durables qui permettent ensuite la poursuite d'aventures communes dans les domaines du travail, du sport, de la culture ou de la solidarité.

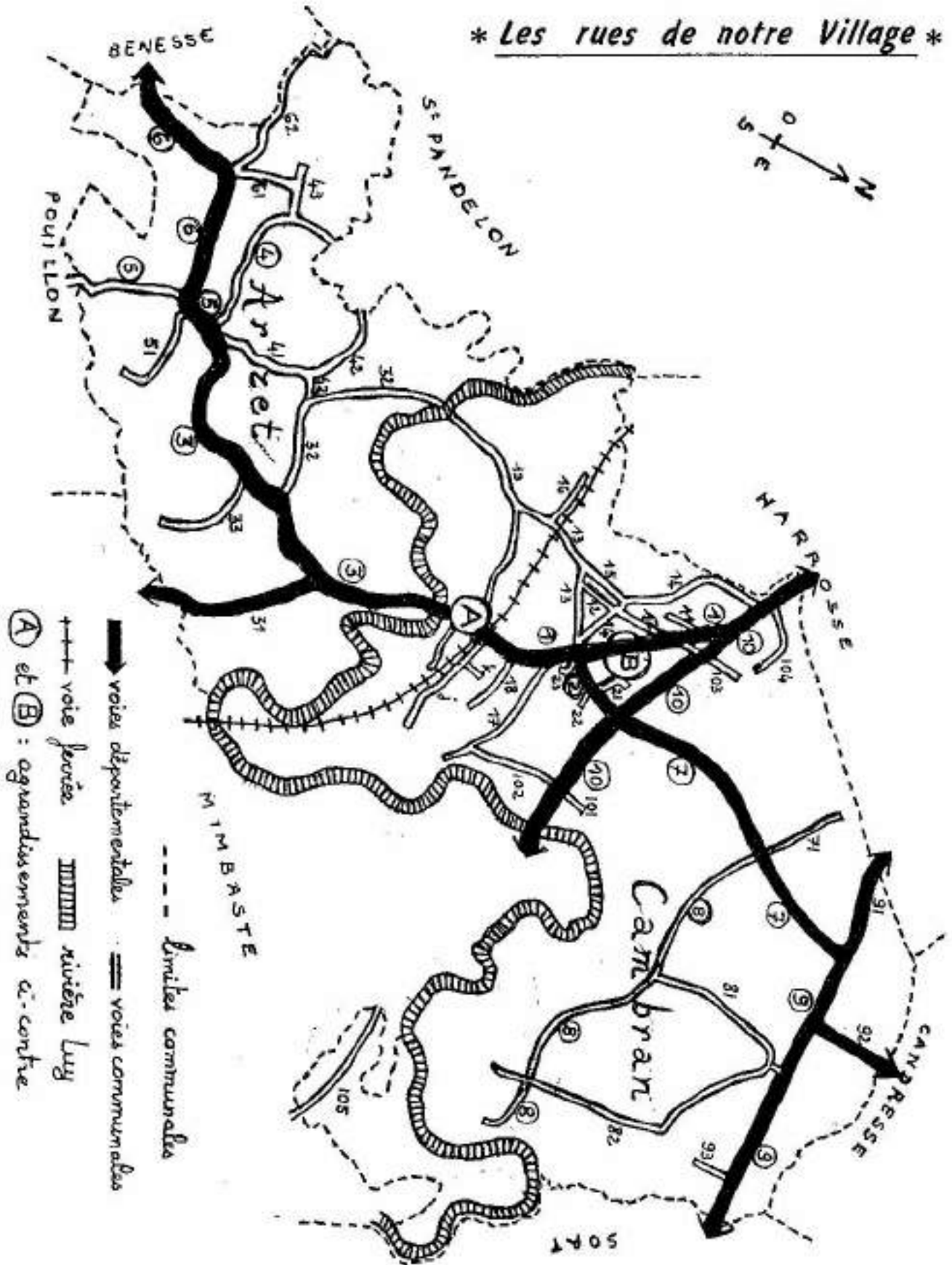
Sachons nous en persuader pour mieux accepter les efforts indispensables au maintien de la vitalité de notre école et donc de notre commune. Ils ne se limitent pas aux aspects financiers. Il faut tous nous sentir concernés, tous rester mobilisés pour que tous nos enfants soient réunis dans notre école et qu'ils y trouvent les meilleures conditions nécessaires à leur épanouissement.

Bonne année à chacun
d'entre vous.



INFORMATIONS MUNICIPALES

** Les rues de notre Village **



① AVENUE DE LA REPUBLIQUE

- 11 - Impasse Gérard Philippe
- 12 - Rue Condorcet
- 13 - Route de la Forêt
- 14 - Route du Conte
- 15 - Rue Marie Curie
- 16 - Chemin de Conques
- 17 - Route du Moulin d'Oro
- 18 - Rue Maurice Ravel

② AVENUE Jean-Charles de BORDA

- 21 - Rue Joseph Coran
- 22 - Impasse des Cressonniers
- 23 - Rue Jean Moulin

③ ROUTE D'ARZET

- 31 - Route de Minbaste
- 32 - Route du Courant
- 33 - Chemin d'Arrissalot

④ ROUTE DE SAINT-PARDELON

- 41 - Route du Chêne des Sorcières
- 42 - Route du Campas
- 43 - Chemin du Pouy d'Arzet

⑤ ROUTE DE POUILLON

- 51 - Chemin de Montpeyroux

⑥ ROUTE DE BENESE

- 61 - Route de Labescaou
- 62 - Route de la Fontaine Salée

⑦ ROUTE DE CAMBRAN

- 71 - Route de l'Orée du Bois

⑧ ROUTE DE L'EGLISE DE CAMBRAN

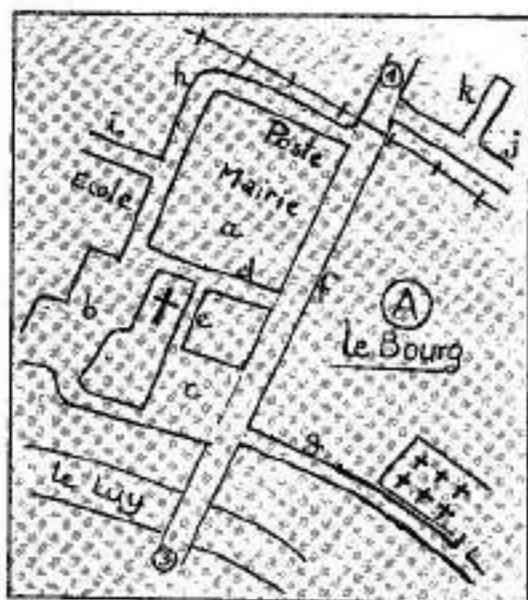
- 81 - Route de la vieille Forge
- 82 - Route de Portedijoux

⑨ ROUTE DE SORT

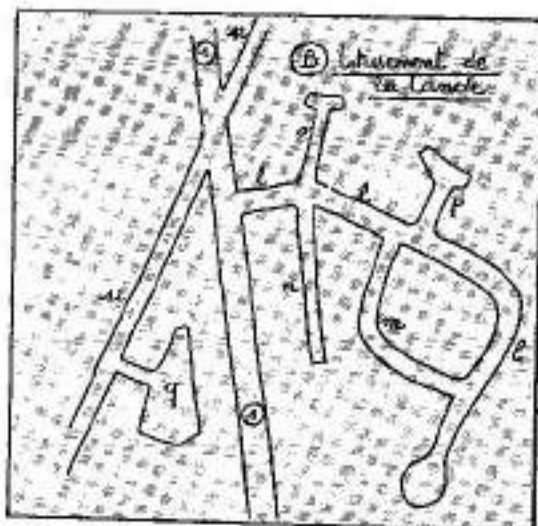
- 91 - Route de Narrosse
- 92 - Route de Candresse
- 93 - Chemin de Hitte

⑩ ROUTE D'ORTHEZ

- 101 - Route des Violettes
- 102 - Route des Primevères
- 103 - Rue Alex Lisal
- 104 - Rue Baudelaire
- 105 - Route Bela lou Lu



- a) - Place de la Mairie
- b) - Place de l'Eglise
- c) - Place de la Fraternité
- d) - Allée des Marronniers
- e) - Rue du Quiller
- f) - Rue de la Liberté
- g) - Rue de l'Egalité
- h) - Rue des Ecoles
- i) - Route de Nouvelles
- j) - Rue Francis Jannes
- k) - Impasse des Jonquilles



- l) - Rue des Genêts
- m) - Rue des Bruyères
- n) - Impasse des Fougères
- o) - Impasse des Châtaigniers
- p) - Impasse des Ajoncs
- q) - Place des Chênes



* REALISATIONS *

La principale réalisation de l'année a été bien évidemment la réhabilitation de l'un des bâtiments scolaires. Nous vous en parlons par ailleurs. Les travaux effectués là, pour importants qu'ils soient, ne doivent pas occulter tout ce qui a été fait par ailleurs.

FORET :

Des travaux ont été réalisés dans plusieurs parcelles :

- disquage des peupliers plantés l'année dernière parcelle 1 (Cambran),
- débroussaillage mécanique et manuel de la plantation de chênes parcelle 6 (Saugnac), sur 11 hectares,
- débroussaillage mécanique dans la parcelle 10 (route d'Arzet) en vue de l'exploitation de bois de chauffage,
- nettoyage des parcelles de chênes 7 a (au Courant) et 12 a (route d'Arzet),
- giro-broyage dans la plantation de pins, parcelle 15 (Arzet).

Une vente de bois a été effectuée, pour 115 000 francs. Il s'agit d'une coupe de régénération de chênes à la parcelle 5 (gué du Courant).

Signalons enfin que, dans le bois de Cambran, une soixantaine de chênes ont beaucoup souffert du violent coup de vent du début de l'automne, et il va falloir les exploiter. Le bois de chauffage sera mis à la disposition des habitants de la commune. Les personnes intéressées devront s'informer à la mairie.

VOIRIE :

Comme chaque année, il a été procédé au revêtement de quelques voies communales. Ont été concernés par le programme 91 le chemin d'Arrissalot (47 410 francs) et la route des lotissements Despons et Orés du Bois (34 650 F.). En ce qui concerne cette dernière, un problème s'est posé : à l'origine, seule une demi-chaussée avait été réalisée, et il fallait tout refaire en raison des nombreuses racines qui la bosselaient. Cette année il s'agissait du début de la réfection : l'élargissement, et la réalisation de fondations. Seul un goudronnage léger a été effectué, et il faut maintenant attendre le tassement naturel du terrain.

La cour de l'école a également été goudronnée (21 530 francs).

A Cambran, les fossés en bordure de route (de Clédères à Bériès) ont été curés. Des ponts ont été refaits au niveau de Hoursolle et de la Grange. A Saugnac le pont de la route du cimetière a été refait, et le fossé curé. Enfin, à Laudebaigt, quartier d'Arzet, les accotements ont été renforcés. Pour terminer, rappelons que les services des impôts ont procédé à la révision des évaluations cadastrales. Cela a permis de régler plusieurs problèmes de cessions ou d'échanges avec des particuliers. Presque tous les arrangements proposés ont été acceptés.

BATIMENTS :

Le club de Tennis ayant souhaité aménager son club-house dans le local servant anciennement de vestiaires aux basketteurs, la commune a pris à sa charge les fournitures (19 700 F.), les membres de la section Tennis réalisant les travaux. Le bâtiment a été raccordé à l'égout (6 208 francs).

Au Foyer des Jeunes, une double porte neuve est venue remplacer l'ancienne, qui était en piteux état.

Ceux qui sont passés au quartier du Conte ont peut-être été intrigués par l'édification d'un grand bâtiment : il s'agit de la station de déferrisation de l'eau, prise en charge par le Syndicat des Eaux de Pouillon.

EQUIPEMENT :

A la mairie, le matériel informatique a été changé (la vie d'un ordinateur est d'environ 5 ans) : un micro-ordinateur Bull (15 121 F.), une imprimante à jet d'encre très performante (4 926 F.) et un logiciel de traitement de texte (3 045 F.) ont été achetés. En fin d'année il a fallu aussi pourvoir au remplacement du photocopieur, qui donnait des signes de "fatigue" : le nouveau, un appareil d'occasion en excellent état, a coûté 21 348 francs.

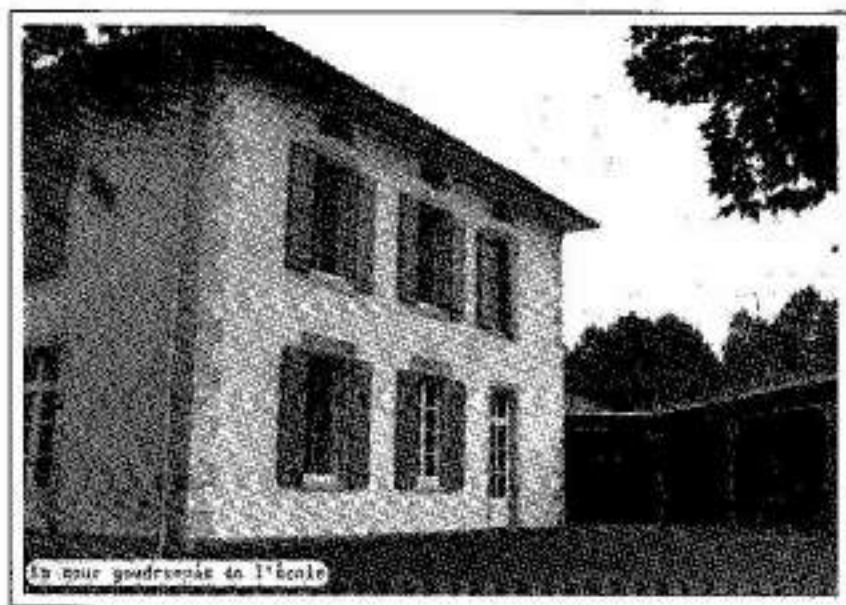
Pour faire le ménage de la mairie, il a été acheté un aspirateur (1 490 F.).

Le matériel mis à la disposition des cantonniers s'est enrichi de deux outils fort utiles : un taille-haie et une ponceuse à bande. Une grande échelle a également été achetée.

A la demande des parents d'élèves, une table adaptée aux plus jeunes -et plus petits- écoliers a été installée à la cantine.

Pour l'école il a été nécessaire d'acquérir du mobilier : 8 tables, 16 bancs, 3 tableaux, 19 chaises, un bureau pour le directeur, pour une somme de 23 427 F.

Enfin, à l'église, le moteur défaillant d'une cloche a été remplacé (7 000 F.).



CADRE DE VIE - URBANISME :

Des noms ont été donnés à toutes les "rues" du village. Vous avez pu en prendre connaissance au début du présent Trait d'Union.

En 1983, Le Comité National du Fleurissement de la France avec le concours du Comité National Interprofessionnel de l'Horticulture a lancé à travers les communes une campagne de fleurissement. Son but : l'amélioration du cadre de vie de nos villages.

Voilà déjà huit ans que nous avons entrepris cette action à Saugnac et Combran. N'est-il pas effectivement plus agréable au cours de nos promenades de traverser des villages coquets, propres, où les espaces verts sont bien fleuris et entretenus, où quelques ronds-points ou façades sont ornés de fleurs ? N'en garde-t-on pas un bon souvenir ? ... Comment donner à un village plus de gaieté, plus de douceur, une chaleur accueillante sans utiliser les fleurs, les arbres, les arbustes ?

En 1990, nous avons obtenu un prix de 1 000 francs au concours départemental. Lors de son passage en juillet 1991, le jury nous a laissé un message de félicitations.

Le fleurissement est cependant l'oeuvre de tous. Les bords de route fleuris à Arset, au carrefour Bégu, en allant sur Cambran, rendent notre village encore plus plaisant.

Voilà quelques années nous avons établi un concours interne des maisons fleuries tenant compte essentiellement de la qualité de la décoration florale. Il tient compte, lorsqu'il s'agit de maisons individuelles, du fleurissement et de l'aménagement des abords qui doivent, dans tous les cas, être visibles de la route.

Les lauréats du concours 1991 :

1er Prix : LAFOURCADE - Lot La Lande

2ème Prix LAFITTE - Arset

PICHOT - Mouliot

3ème Prix : FERRE - Rte de Cambran

5ème Prix : BROUCHIN - Pigeonnier

ont été conviés à une réception. Toutes nos félicitations et nos encouragements à la poursuite d'un tel effort.



VIE COMMUNAUTAIRE :

Les traditionnelles réceptions se sont déroulées aux dates prévues : celle des employés communaux et des corps constitués en janvier, ainsi que le goûter offert à nos aînés ; celle de la fête des mères, en mai.

Une fois de plus nos sportifs se sont distingués et ont eu droit à nos félicitations "autour d'un verre" : les basketteurs, seniors masculins et poussins pour leur titre de Champion des Landes ; les tennismen pour leur accession à l'échelon supérieur ; le rugbyman R. IBANEZ pour sa sélection en équipe de France scolaire.



N'oublions pas l'inauguration de l'école, le 31 août, en présence de :
M. DEFARGE-LACROIX, sous-préfet
M. PENICAUT, député
M. LALANNE, conseiller général
M. LHEUREUX, inspecteur de l'éducation nationale.

PERSONNEL COMMUNAL :

M. Christian LALANNE a été reçu au Concours d'Agent Technique Qualifié vitrerie-peinture-maçonnerie. Toutes nos félicitations.

Les services de Mme LAFITTE et de Mme DESCAZAUX, qui s'occupent du ménage de l'école, ont été réorganisés.

Histoire d'eau



Le précédent numéro du Trait d'Union exposait en détails les problèmes rencontrés dans notre commune, depuis 1989, sur le plan de la qualité de l'eau fournie par le Syndicat des Eaux de Pouillon avec le concours de la Société Lyonnaise des Eaux-Dumez, fermière des installations.

La pétition de nombreuses familles saugnacaises, à la fin de 1990, a permis aux responsables de la commune de faire admettre aux techniciens qu'un nettoyage des canalisations semblait indispensable et que des moyens existaient pour le réaliser. Les canalisations principales ont donc subi une purge au premier semestre, supprimant enfin, pour la majorité d'entre nous, les distributions intempestives de "café" dont nous étions victimes. Preuve que nous avions raison, les incidents de pompage à la station installée sur notre territoire n'ont plus provoqué de problèmes chez nous, mais plus loin, à Bénése et surtout à Heugas où les canalisations n'ont jamais été nettoyées.

Malheureusement, quelques abonnés situés à l'extrémité de canalisations secondaires continuent d'être mal servis et, de plus, l'eau prend parfois une couleur jaunâtre du plus mauvais effet. C'est que le fer en excès précipite en cas de chlorage trop abondant. Cela devrait rentrer dans l'ordre avec la mise en service (en principe le 21 novembre) de la station de traitement construite à grands frais (près de 2 800 000 Frs !) au quartier du Conte.

Mais pour que cessent définitivement ces derniers désagréments, restez vigilants et continuez de harceler la Lyonnaise dès que vous constatez un incident.



La Bibliothèque

La bibliothèque qui se trouve au premier étage de la Mairie est ouverte tous les samedis de 14 h à 16 heures. Les permanences sont assurées par de nombreux bénévoles.

Les livres sont en partie prêtés par la Bibliothèque de Prêt des Landes ; les autres achetés avec une subvention annuelle de la Municipalité.

De généreux donateurs ont également contribué à l'enrichir.

La cotisation de 15 F par famille nous permet d'acquérir des fournitures pour l'entretien de ces livres ; aussi en début d'année essayons-nous de rappeler à nos fidèles lecteurs le paiement de cette modeste contribution.

L'école la fréquente régulièrement, gratuitement : les enfants du primaire s'y rendent tous les samedis matin. Les maîtresses de la maternelle amènent les petits très souvent leur faire une lecture.

Lire est un grand plaisir, venez encore plus nombreux !



Le nouveau bâtiment scolaire

Une inauguration solennelle ... et très arrosée.

Vous étiez fort nombreux, le samedi 31 août, rassemblés autour d'un vénérable bâtiment du bourg, l'ancienne mairie-école des garçons. Parents d'élèves inquiets et anciens élèves curieux se pressaient autour de nombreuses personnalités locales conduites par le Sous-Préfet, le Député et le Conseiller Général. Monsieur l'Inspecteur d'Académie était représenté par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé du secteur. Il avait pourtant été le premier invité, dès le mois de mai, par le maire, au cours d'une audience aigre-douce qu'il lui avait accordée en compagnie du président des parents d'élèves, mais s'était excusé à la dernière minute ...

C'est d'ailleurs cette invitation lancée comme un défi et les motifs de cette entrevue qui avaient amené le conseil municipal à vouloir inaugurer la nouvelle école aussi solennellement et à en fixer la date, inhabituellement, à plus d'une semaine de la rentrée scolaire. Les responsables académiques auraient aussi le temps de méditer arguments et avertissements et de prendre éventuellement, en temps opportun, les décisions souhaitées.

Même le ciel se fit complice, accentuant ses menaces tout au long de la cérémonie pour déverser sur les derniers invités l'une des plus violentes averses des dernières années.

Un heureux dénouement.

Depuis le 31 janvier, en effet, une menace de suppression pesait officieusement sur une des quatre classes primaires. Une estimation plutôt pessimiste de l'effectif prévisionnel pour la rentrée 1991, émise en novembre 90 par le directeur d'école, avait coïncidé avec la volonté gouvernementale de répartir plus équitablement les postes d'enseignants.

Élus municipaux et parents d'élèves s'émurent aussitôt de cette perspective, d'autant qu'il apparaissait déjà que le chiffre avancé serait largement dépassé et que la démographie de la commune était en progression régulière. De plus, si l'ensemble de l'école comptait six classes depuis 1988, c'était dû aux décisions de l'administration qui en créa successivement deux, en 86 et en 88, ne tenant pas compte des considérations du conseil municipal. Après une mûre réflexion, englobant les aspects démographiques, pédagogiques et financiers du problème, il avait fait savoir en 1986 que cinq classes suffiraient pour plusieurs années, mais réparties différemment des décisions prises finalement pour l'Inspection Académique. Et ces décisions avaient conduit à des dépenses d'aménagement provisoire de vieux bâtiments promis à court terme à une rénovation complète. Laquelle, entamée en 89, était en voie d'achèvement.

Les nombreuses démarches entreprises pour développer cette argumentation, avec l'appui du Conseil des parents d'élèves, furent sans effet et la quatrième classe fut officiellement supprimée au mois de juin.

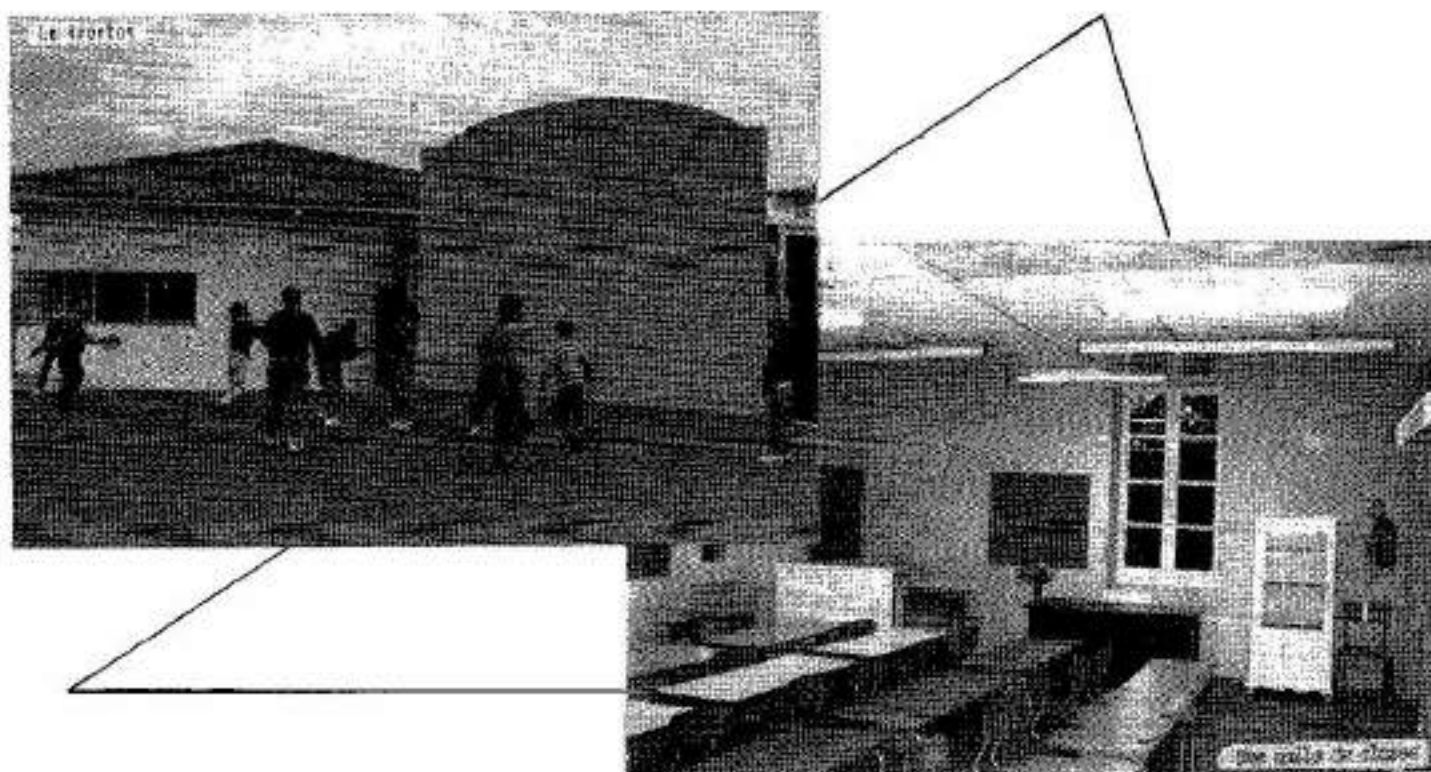
La "manifestation" du 31 août était notre dernière chance. Avec l'appui du Sous-Préfet et des élus qui l'honoraient de leur présence, notamment du Président des Délégués de l'Éducation nationale, elle a atteint son but. Dès le lendemain de la rentrée des classes, une institutrice remplaçante venait suppléer l'enseignante qui avait malheureusement été contrainte à demander sa mutation. C'était de bon augure pour la récréation espérée qui intervenait effectivement deux semaines plus tard.

Un ensemble éducatif de qualité.

Ces péripéties désagréables ne doivent pas faire oublier que, depuis septembre, nos enfants disposent donc d'un ensemble éducatif de qualité.

En 1989, l'école maternelle a été agréablement agrandie sur les plans de M. de MONPEZAT, sa surface étant multipliée par deux avec la création d'une salle de jeu de 65 m², d'un dortoir de 44 m², d'une pièce de service, d'un bureau et de nouveaux sanitaires.

En 90 et 91, l'ancienne école des garçons a été entièrement remaniée. Le Conseil municipal avait choisi de garder ce beau bâtiment que nos ancêtres avaient destiné en 1849 à abriter la mairie, une classe et un logement d'instituteur, pour y regrouper les classes primaires. Les architectes, MM. DARRACQ et SELLERET, lui ont gardé son aspect extérieur, mais l'intérieur a été entièrement reconstruit pour abriter quatre belles salles de classe et un bureau de direction. Des bâtiments neufs abritent en outre un agréable bloc sanitaire, une vaste garderie et une grande salle polyvalente organisés autour d'un préau spacieux.



Ces investissements ont nécessité de lourdes dépenses : 623 000 francs pour la maternelle, 1 850 000 francs pour l'école primaire. Le Conseil Général a aidé le premier programme par une subvention de 212 000 francs, l'Etat finançant le deuxième à hauteur de 269 000 francs. La commune a puisé dans ses fonds libres 100 000 Frs puis 480 000 Frs. Quant au reste de la dépense, il a été couvert par deux emprunts auprès du Crédit Agricole puis de la Caisse d'Épargne.

Cet effort était indispensable pour que nos enfants accomplissent leur scolarité dans les meilleures conditions et qu'ils continuent à le faire chez nous.

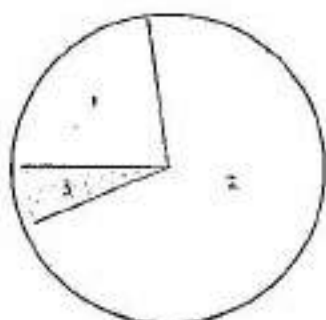
C'est à ce prix qu'ils prépareront au mieux leur avenir en tissant entre eux les liens qui garantissent le maintien de l'esprit de notre village.

* BUDGET *



SECTION INVESTISSEMENT (1)

DEPENSES

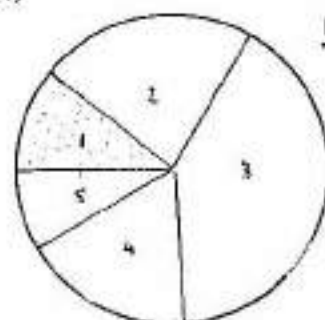


1 - Particip. Trav. équip.	730,00
Rembours. emprunts	264 362,85
2 - Investissements	834 153,10
.Biens meubles	85 895,65
.Bâtiments	748 257,45

	1 099 245,95
3 - Excédent investissement	59 858,61

1 159 104,56

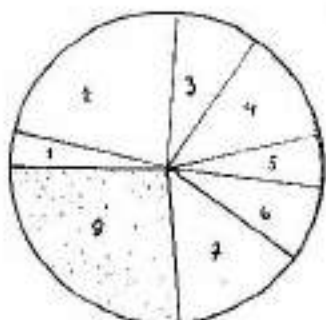
RECETTES



1 - Reliquat 89	122 414,17
2 - Subventions	265 245,42
3 - Sect.Fonctionnement	470 240,84
4 - Particip. équipement	204 584,88
5 - Subv. en annuités	96 619,25

1 159 104,56

DEPENSES



1 - Denrées et fournitures	144 856,58
2 - Frais de Personnel	732 563,49
3 - Impôts et Taxes	14 445,00
Trav. Serv. extérieurs	280 254,74
4 - Particip. Contingents	399 589,32
5 - Allocat.Subvent.	91 218,50
Frais gestion générale	106 017,24
6 - Frais financiers	264 631,68
7 - Prêlèv.pour recettes invest.	470 240,84

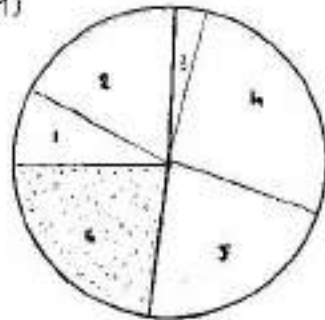
2 503 817,39

8 - Excédent fonctionnement	908 564,52
-----------------------------	------------

3 412 381,91

SECTION FONCTIONNEMENT (1)

RECETTES



1 - Produits exploit.	265 821,77
2 - Produits domaniaux	609 181,00
Produits financiers	6,00
3 - Recouvr. Subvent.	109 090,96
4 - Taxe sur salaires	883 052,17
5 - Impôts indirects	18 387,94
Contributions directes	739 847,67
6 - Produits antérieurs	786 994,40

3 412 381,91

* PROJETS *

Bâtiments

Mairie, Foyer des retraités, club-house du Tennis, Foyer des Jeunes, Ecole : depuis quelques années, la municipalité s'est lancée dans la rénovation des bâtiments communaux existants, préférant cette solution à la construction de nouveaux locaux. Elle a l'intention de poursuivre dans cette voie et envisage désormais de prendre en considération le problème de la poste.

L'école étant terminée, le déménagement de deux classes ayant été effectué, deux salles se trouvent désaffectées dans le bâtiment dit "des filles" : l'une des deux - celle qui est à l'est - sera, dès 1992, transformée pour y installer la poste. Il est en effet nécessaire de doter le village et ses 1 280 habitants (recensement 1990) d'une poste digne de ce nom, l'actuelle n'ayant pas évolué depuis bien longtemps et s'avérant trop petite. Il pourrait y avoir (rien de définitif n'est encore arrêté) une salle pour le public et un bureau pour le receveur afin qu'il puisse accueillir les clients qui souhaitent lui parler en particulier. Par ailleurs, il sera possible d'aménager une partie de la cour en parking.

D'autres bâtiments communaux seront également l'objet de travaux : l'aménagement du club-house de la section tennis sera achevé, le chauffage sera installé au Foyer des Jeunes. Enfin, à la mairie, les neuf fenêtres de façade vont être remplacées par des nouvelles car elles sont loin d'être hermétiques.

Assainissement

L'autre grand projet de l'année concerne l'assainissement. Comme chacun le sait, un lotissement privé de 41 lots, les "Hauts de Cambran", devrait prochainement être mis en chantier. En effet, l'arrêté préfectoral de lotir a été obtenu. Cet accroissement futur de la population pose le problème de capacité de la lagune : prévue pour 600 personnes, elle s'avère insuffisante. Il faut augmenter la capacité de traitement et une nouvelle station d'épuration, en continuité de l'actuelle, devra donc être construite. Le SYDEC a déjà réalisé un avant-projet - une station pour 1 000 habitants - dont le coût s'élève à 1 300 000 francs. Il s'agit d'une dépense conséquente, nous en sommes conscients, mais d'une dépense nécessaire, d'une part pour que le lotissement se réalise, d'autre part pour que des Saugnacais de plus en plus nombreux puissent, dans un avenir proche, bénéficier du "tout à l'égout". Grâce à ce nouveau lotissement, des constructions existantes, situées en bordure de l'extension du réseau, pourront y être raccordées. Les travaux à la charge de la commune devraient s'élever à 130 000 francs. Précisons toutefois que la commune perçoit une taxe de raccordement (voir la rubrique "tarifs") pour chaque maison qui se branche sur le réseau et que des subventions seront évidemment demandées pour la nouvelle station.

1992 devrait donc être, comme 1991, une année importante au plan des réalisations, réalisations qui permettront aux Saugnacais, actuels et futurs, d'être heureux dans leur village.

*** LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ET LEURS RESPONSABLES ***

- * Anciens combattants et prisonniers de guerre 39-45 :
 . M. André MORLAES - Le Bourg - Tél. 58/97/84/89.
- * Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie :
 . M. René ANTON - La Cambranaise - Tél. 58/97/83/17.
- * Mutuelle Accidents et Incendie :
 . M. Claude CASSEN - Laoudebaigt - Tél. 58/97/86.44.
- * Société de Secours Mutuel :
 . M. René ANTON - La Cambranaise - Tél. 58/97/83/17.
- * Fédération des Conseils de Parents d'Elèves :
 . M. Francis CAZAUNAU - Lot La Lande - Tél. 58/97/82/12.
- * Comité des Fêtes de Saignac et Cambran :
 . M. Marc PÉNAU - Quartier Bégu - Tél. 58/97/87/98.
- * Comité des Fêtes de Cambran :
 . M. Jean-Jacques PREUILH - Hitte - Tél. 58/97/87/73.
- * Association Communale de Chasse Agréée :
 . M René GAUJOUR - Lot Bospons - Tél. 58/97/84/94.
- * Entente Saugnacaiso :
Basket : . M. Dominique LABASTIE - Lot La Lande - Tél. 58/97/80/20.
Pelote : . M. Michel LAFOURCADE - Lot La Lande - Tél. 58/97/82/29.
Tennis : . M. Yvan LAVIGNE - Lot Planté - Tél. 58/97/85/38.
- * Gymnastique Volontaire :
 . Mme Monique VINCK - Lot Planté - Tél. 58/97/83/87.
- * Foyer des Jeunes :
 . Melle Monique LABASTIE - Au Coût - Tél. 58/97/84/17.
- * Club des Retraités :
 . M. Raymond TACHON - Lot Bégu - Tél. 58/97/85/54.
- * Elan Saugnacais :
 . Mme Monique CASTILLON - Quartier Bégu - Tél. 58/97/87/95.
- * F. D. S. E. A. :
 . M. Francis LABARRIERE - Lehoudie - Tél. 58/97/86/68.
- * M. O. D. E. F. :
 . M. Jean-Claude ARRIEUSSECO - Lacoste - Tél. 58/97/88/75.
- * Jeunes du Modof :
 . M. Jean-Michel LAFFITTE - Quartier Arzet - Tél. 58/98/73/17.
- * Fermiers et Métayers :
 . M. René BEIZ - Tastet - Tél. 58/97/84/20.
- * C. U. M. A. :
 . M. Francis GAILLARDET - Comorge - Tél. 58/97/84/12.
- * Consorce bovine :
 . M. Jean LORREYTE - Lehoudie - Tél. 58/97/85.68.
- * Consorce porcine :
 . M. Pierre HARRAH - Cassen - Tél. 58/97/86/10.



Une année vient de s'écouler et nous sommes obligés de constater que depuis 29 ans nous attendons toujours le "droit à réparation" pour les plus démunis.

L'année 1991 restera une année sombre et difficile.

Le Congrès a eu lieu à Roquefort les 17 et 18 novembre 1990, avec Gérard QUENNOY, membre de la Fédération Nationale et responsable national au développement, qui présidait notre assemblée. Il y avait également le Préfet des Landes M. PERRIEZ; M. VIDALIES, député des Landes; le lieutenant colonel BORDAHANDY, délégué militaire, et bien d'autres personnalités. Le Congrès fut d'une grande tenue et les problèmes de notre Fédération ont été débattus avec sérieux et sérénité.

La motion adoptée fut :

- Notre attachement au Front-Unité (rassemblement des associations d'anciens combattants).
- La retraite à 55 ans pour les anciens d'A.F.N. demandeurs d'emploi en fin de droits.
- L'attribution de la carte de combattant par référence aux unités de gendarmerie.
- Que des mesures soient prises en faveur des veuves d'anciens d'A.F.N. leur permettant :
 - . d'être ressortissantes de l'Office des Anciens Combattants
 - . de percevoir la pension de reversion sans condition d'âge ou de ressources.

Il faudra retenir également les conclusions de l'intervention de G. QUENNOY qui, après avoir rappelé notre devoir accompli à 20 ans, le nombre de morts de cette guerre -30 000-, l'oubli et l'indifférence des gouvernements depuis plus de 28 ans, terminait en disant en substance : "Avec nos aînés du monde combattant, œuvrons pour un monde meilleur de justice et de paix. Cette paix qui ne peut être un vœu pieux, elle est devenue nécessité de survie. Ce sera un jour elle ou le néant ...". Nous ajouterons la paix oui ! Sans réserve, mais aussi la justice des droits pour les plus déshérités "appelés à 20 ans pour accomplir leur devoir et servir leur PATRIE, mais en 1991 toujours oubliés".

Le samedi 10 novembre 90, à l'appel du Front-Unité, une délégation landaise rejoignait à Paris les 50 000 anciens d'A.F.N. et les 3 500 drapeaux, pour manifester notre mécontentement et revendiquer nos droits (représentants du Comité de Saugnac et Cambran : ARRIEUSSECCQ et ANTON).

Un autre temps fort : L'Opération "Carte d'Electeur".

Le 19^{ème} Congrès à Mâcon avait décidé une collecte départementale des cartes d'électeurs pour manifester un "ras le bol" et aussi notre :

- Colère contre le gouvernement qui nous méprise
- Colère contre le parlement qui tergiverse
- Colère contre les grands moyens d'information qui nous ignorent.

Cette opération devait avoir un prolongement mais une triste issue, puisque notre Président MARECK et son équipe trouvèrent les portes de Matignon fermées, là où devaient être déposées les cartes d'électeurs.

Un espoir :

Nommé le 17 mai à l'occasion du changement du Premier Ministre, M. Louis MEXANDEAU a pris ses fonctions au Secrétariat d'Etat. Notre Président National demandait audience le 21 mai. Le 11 juin, M. MEXANDEAU recevait

la F.N.A.C.A. L'entretien fut un rappel de nos revendications, notamment de la proposition de loi en faveur des chômeurs en fin de droits, qui obtint 526 signatures de députés -dont celle de M. MEXANDEAU-. Ce dernier a été rassurant en disant : "Je suis déterminé à faire autant de pas qu'il faudra dans votre direction, et je souhaite que les revendications ne soient pas exemptes de recherche commune, d'une certaine progressivité, par étapes, pourvu qu'elles soient débloquées". Merci M. le Ministre ; mais soyons attentifs et vigilants.

La vie de notre Comité :

- La présentation des vœux, le 6 janvier, a été toujours aussi agréable à vivre dans ces retrouvailles. Ces petits moments d'amitié sont courts, hélas, mais si denses.

- Le 19 mars, cher à notre "Mémoire Historique", à nos souvenirs, à notre recueillement, à notre hommage solennel aux 30 000 compagnons d'armes morts pour la FRANCE, de 1952 à 1962.

- La vie associative : 5 réunions de bureau - 3 assemblées générales.

- Le repas en commun à la cantine en février.

- La sortie d'Ascain au Centre Familial d'Errota-Berria, où nous avons passé une soirée agréable et bien animée.

Pour 1992 et pour chaque manifestation, une "information-convocation" sera adressée.

Avant de terminer, deux remerciements : le premier à tous ceux qui ont œuvré pour permettre à notre Comité Local de remplir sa mission de "solidarité" ; le second aux responsables du Bulletin Municipal "Le Trait d'Union" qui nous permettent de nous exprimer dans le respect des Institutions.

★ ELAN SAUGNACAIS ★

Il est désormais inutile de rappeler le rôle de l'Elan au sein de la communauté.

Chacun apprécie les liens d'amitié tissés au cours des différentes rencontres (loto, repas de septembre et de décembre). Leur répétition régulière permet de les consolider.

Bien sûr, l'action de l'amicale continue à s'exercer en dehors du village. Cette année, une somme a été versée à l'Association pour la Recherche contre le Cancer.

Au-delà de nos frontières enfin, et bien loin, des amis nous remercient de notre aide et de notre soutien.

Au Tchad, Goro N' Cabo, grâce à l'argent que nous lui envoyons, crée des écoles "spontanées" en concertation avec le préfet de Sarh. En effet, le nombre d'établissements scolaires est très insuffisant dans la région, et ce sont des personnes plus ou moins bénévoles qui assurent un mini-



mun d'instruction aux enfants dans les villages. Une vidéo-cassette nous a été envoyée : elle est à la disposition de tous dans la salle paroissiale.

Nous envisageons, l'an dernier, le parrainage d'un enfant du Tiers Monde. C'est chose faite et l'association "Partage" vient de nous donner des nouvelles de notre filleul, Charles Michel, un jeune haitien. Pour lui et pour ses camarades l'année a été quelque peu perturbée par la tentative de coup d'état contre le président Aristide, mais, pour compenser le temps perdu, les cours ont été prolongés jusqu'au 19 juillet. A la rentrée, certains manuels ont été renouvelés. Ils proposent des méthodes actives de recherche. L'apprentissage du français s'effectue dès que l'enfant possède bien sa langue maternelle, le créole. Le français étant la langue des études supérieures, un soin tout particulier est apporté à l'amélioration de son enseignement. L'Institut Pédagogique National veille à ce que les maîtres puissent le rendre plus vivant.



Ces enfants qui, grâce à notre action, fréquentent l'école, peuvent désormais lire à leurs parents, analphabètes, les documents officiels qui demeureraient jusque là tout à fait obscurs pour eux. Ils sont le signe du progrès et du développement que les jeunes générations feront connaître au pays. Cette idée seule est pour nous une récompense et nous nous efforcerons de continuer à leur apporter notre soutien, aussi longtemps que cela s'avèrera nécessaire.

★ MUTUELLE ACCIDENT INCENDIE ★



Après trente-sept ans consacrés au secrétariat de la Mutuelle de l'Adour, M. Joseph LESCLAUZE a décidé de passer la main. Il aura marqué cette longue période, par son sérieux, son dévouement et sa compétence, dont tous les adhérents lui savent gré. Merci pour tous.

A compter du 1er janvier 1992 c'est M. Jean PUSSACQ qui s'occupera du secrétariat. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

★ CLUB DES RETRAITES ★



Fidèle à ses traditions notre Club offre à ses adhérents : sorties, gastronomie, divertissements.

L'année 91 a commencé par un repas à Garrey (107 présents). Excellent menu, accueil chaleureux comme toujours. Notre trésorier se révèle un homme heureux qui n'a pas de soucis financiers, si l'on en juge par les comptes présentés. Nous n'oublions pas nos amis disparus ou malades. Une pensée fervente va vers eux.

Le 21 février, nos gens ayant "la bougeotte" vont retrouver Béhobie et Irun. Il faut combler "les déficits" dus aux fêtes ! Cette même sortie sera souvent programmée : 18 mars, 18 avril, 27 juin, puis 17 octobre. Nous retrouverons la halle, ses "bacadillos", la sangria ! etc...

Une fois par an a lieu un "Bal à papa". Le 3 mars l'affluence est un peu faible... et la recette aussi ! ... Espérons que le prochain bal verra la foule des grands jours.

Goûter de printemps, goûter d'automne permettent aux aînés de se retrouver et d'évoquer des souvenirs. Oubliés pour quelques instants les handicaps, les petites misères...

Autre voyage très attendu : sortie à Bonloc, puis visite des ventes du Col d'Ibardin, visite très écourtée par un subit orage.

Chaque mercredi après-midi, les toujours fidèles joueurs de cartes viennent passer quelques heures agréables en compagnie de petits gâteaux, chocolat chaud et boissons diverses.

Un loto (réservé aux membres du Club) s'ajoute à ces distractions.

Le 25 septembre, c'était le tour de notre village de recevoir les représentants des clubs du canton de Dar. M. DUCLAU, maire, et Mme ROUGIE, assistante sociale, nous ont honorés de leur présence et ont apporté à tous une documentation précieuse et variée.



TERNES D'ARMAGNAC

Le donjon

150 marches !



Deux voyages ont été organisés. Plus de mer, plus de montagne. Nous partons hors des sentiers battus : d'abord le 21 mars, c'est le Centre d'Essais des Landes qui nous reçoit; journée très instructive (films, diapos, cibles marines, rails d'accélération et de simulation). Comme de bons élèves, les profanes que nous sommes écoutent, regardent avec attention.

Puis le 19 juin, 43 promeneurs partent (dès 7 heures !) à la découverte du Gers. Plus de pinèdes, des cultures variées sur une terre difficile, une campagne ponctuée parfois du bleu de quelques champs de lin. Un petit déjeuner copieux à Barcelonne du Gers laisse nos voyageurs qui atteignent Termes d'Armagnac (sans H !). Les 150 marches de son impressionnant donjon permettent à bon nombre de courageux (ne pensant pas aux courbatures du lendemain !) d'accéder aux différents étages et à une plate-forme d'où l'on découvre un magnifique panorama sur la vallée de l'Adour. A Aignan, le repas ne fut pas tout à fait à la hauteur de nos espérances. Mais un point fort cependant : l'excellente mayonnaise dont se souviendra longtemps un de nos convives ! Le guide nous conduit ensuite vers Peyrusse-Grande, Bassoues (autre superbe site). Bref, journée agréable.

Enfin, nos amis malades ou hospitalisés ne sont pas oubliés. Quelques visites leur apportent, avec des douceurs, notre sympathie.

Solidarité et amitié, n'est-ce pas là une des raisons d'être de notre Club ?

Un souhait cependant : que les jeunes retraités viennent nous rejoindre et en même temps se détendre. Ils seront chaleureusement accueillis.

★ CUMA ★



Beaucoup de Saugnacais savent-ils ce qu'est une CUMA ? Eclairons donc leur lanterne : C.U.M.A. signifie Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. Son but est de rendre service aux agriculteurs qui se regroupent, notamment pour effectuer des achats particulièrement onéreux.

La C.U.M.A. de Saugnac et Cambran a été créée en 1981 pour permettre à un groupe de 21 agriculteurs d'acheter une machine à ramasser le maïs (Bourgoin). Par la suite d'autres acquisitions ont été faites :

- En 1986 un bourgoin (renouvellement)
- En 1986 une remorque 8 tonnes
- En 1989 deux broyeurs de paille de maïs (l'un à deux rangs, l'autre à trois)
- En 1990 un cover-croop (déchaumeuse)
- En 1991 enfin, après une enquête réalisée auprès de la commune, onze adhérents ont acheté une fendeuse à bûches.

De plus la C.U.M.A. embauche deux chauffeurs saisonniers rémunérés.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le bureau, dont voici la composition :

Président	: GAILLARDET Francis
Vice-Président	: ARRIEUSSECQ Jean-Claude
Trésorier	: DUFAU Vincent
Trésorier adjoint	: LESGOURGUES Jean-Marie
Secrétaire	: BETZ René
Secrétaire adjoint	: CHICOYE Jean-Marie
Membres	: BARGELES Gaston
	DUSSARRAT André
	HUGUET Jean-Claude

Ce bureau est formé évidemment de bénévoles, comme l'ont toujours été toutes les personnes qui se sont occupées de la CUMA saugnacaise depuis l'origine, et que nous tenons à remercier chaleureusement.

★ SOCIÉTÉ SECOURS MUTUEL ★

Que s'est-il passé en 1991 à la Société de Secours Mutuel Vincens Depaul ?

Beaucoup de choses, mais voyons, si vous le voulez bien, les différents points.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 avril 1991 ; nous avons constaté une présence importante de mutualistes, qui est pour nous un signe que les adhérents s'intéressent à leur société et font confiance au Conseil d'Administration.

Les résultats sont les suivants :

- 1) Un nombre d'inscrits égal à celui de 1990 : 200
- 2) Les finances excellentes
- 3) Les activités en cours d'année :
 - Permanences assurées tous les premiers samedis de chaque mois.
 - Soirées comptables, pour la préparation des décomptes et ventilation des recettes et dépenses trimestrielles.
 - Paiement des prestations mutualistes un dimanche par trimestre.
- 4) Une réunion en fin d'année du Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur les propositions d'amélioration faites par le Bureau.
- 5) Les projets pour 92 (dont les études seront soumises lors de l'Assemblée Générale d'avril 92) étaient :
 - Augmentation des forfaits.
 - Etudes et recherche d'une prise en charge de la chambre particulière.
 - Possibilités de prendre dans notre Mutuelle les personnes âgées de plus de 60 ans.

Mais ce qui a frappé le plus les mutualistes présents, c'est sans conteste le fait que les cotisations restent identiques pour la troisième année consécutive.

<u>SALARIES</u>	200 Frc par trimestre par personne
<u>ARTISANS</u>	375 Frc par " " "

L'année 1991 nous a permis de continuer à appliquer les décisions prises en Assemblée Générale. Pour mémoire : Participation à 95 % des tarifs Sécurité Sociale sur présentation des décomptes. En plus la Société de Secours Mutuel octroie :

- FORFAIT OPTIQUE (70,00 F. par verre prescrit ou cassé
100,00 F. par monture prescrite ou cassée.
- FORFAIT PROTHESE DENTAIRE et D'ORTHODONTIE : 400,00 F.
- FORFAIT CURE THERMALE avec résidence dans la station : 300,00 F.
- PRIME MARIAGE et NAISSANCE : 300,00 F.
doublée si les époux ou parents sont mutualistes.
- Indemnité DECES : 500,00 F.

En outre la Mutuelle participe à 100 % des tarifs Sécurité Sociale :

- Pour les séjours en hôpital (maladie, maternité ou chirurgie)
- Pour les séjours en maison de repos, si justifiés par la Sécurité Sociale.
- Pour le forfait journalier (actuellement 50,00 F.) à compter du premier jour et sans limitation.

Réflexions.

Il faut bien avouer qu'actuellement nous n'avons pas à rougir des actions de notre Mutuelle. Les participations continueront d'augmenter et peut-être, demain, une aide sera possible pour la chambre particulière ou le lit d'accompagnant. Nous vous précisons, cependant, que les propositions d'augmentation des prestations font toujours, préalablement, l'objet d'une étude finan-

-cière comparative, entre les forfaits acquis et les forfaits souhaités. C'est au vu de l'incidence financière que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'adoption du (ou des) projet.

Conclusions.

Nous pensons que thésauriser pour le seul but de le faire n'est pas une bonne chose, mais redistribuer avec prudence les excédents financiers aux Mutualistes est la mission que nous vous imposons.

MERCI pour votre CONFIANCE, c'est le gage de notre réussite.

★ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ★



Bientôt dix ans d'existence de notre groupe de gymnastique volontaire avec nos animatrices Ike et Maryse !

Nos objectifs restent les mêmes :

- Bonne humeur et musique
- Exercices variés et adaptés à chacune
- Dès les beaux jours, parcours sportif dans le bois d'Arset.

Nous rappelons que le parcours sportif est fermé, comme tous les ans, du 1er octobre au 15 novembre, pour ne pas gêner les chasseurs.

Copyright 1992-1993 de la Fédération Française de la Gymnastique Volontaire (FFGV) - 10 rue de la République - 92100 Nanterre - France - Tél. 01 1 47 38 11 11 - Fax 01 1 47 38 11 12 - Site Internet : www.ffgv.fr

Nous avons toujours beaucoup de plaisir à nous retrouver, de Sanguac et d'ailleurs, pour conserver notre forme et l'améliorer.

En 92 nous pensons faire une sortie plus élaborée. Après une randonnée en montagne, nous projetons de nous rendre à la fête de la cerise à Itrassou (si toutefois celles-ci sont mûres à la date nous convenant).

Qu'on se le dise !!!

Copyright 1992-1993 de la Fédération Française de la Gymnastique Volontaire (FFGV) - 10 rue de la République - 92100 Nanterre - France - Tél. 01 1 47 38 11 11 - Fax 01 1 47 38 11 12 - Site Internet : www.ffgv.fr



La section compte cette année encore une cinquantaine de licenciées. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Les deux premières séances sont gratuites afin de voir si cela vous convient.

Mi-juin, nous avons clôturé la saison par une marche familiale dans les bois de Moliets-Messanges, avec arrêt à la plage à mi-parcours. Tout le monde se retrouvait à la cuisine de la salle omnisports pour terminer la journée par le casse-croûte traditionnel.



BASKET

Que dire de l'année 1991 ? Tout d'abord pour nous, il s'agit de deux saisons différentes. Commençons donc par la saison 1990-91. Comme nous vous le racontions sur le dernier bulletin, elle nous laisse plein de magnifiques souvenirs :

- Un double titre de champion pour l'équipe masculine : champion honneur départemental et UFOLEP. Il n'y eut que deux défaites tout au long de la saison, c'est dire la performance de cette équipe.

- Un titre de champion des Landes, en série AB pour nos jeunes poussins. Voilà des enfants qui promettent s'ils restent assidus aux entraînements. Tous ces exploits engendrèrent une ambiance extraordinaire dans la salle polyvalente. Merci encore à nos supporters que vous pouvez rejoindre à tout moment. Merci également aux enfants qui furent, sans conteste, lors des phases finales de précieux co-équipiers.

Quant à l'équipe fanion féminine, elle a dû, malheureusement, abandonner sa place au plus haut niveau départemental.

La 1ère réserve, après un début difficile, a raté de peu la qualification en fin de saison.

La 2ème réserve a su montrer ardeur, combativité mais surtout humeur sur tous les terrains ; n'est-ce pas l'essentiel pour cette équipe sympathique ?

Les deux équipes mixtes, benjamins et poussins, furent en apprentissage permanent et progressèrent pour recueillir quelques victoires.

L'équipe cadets participa au championnat dans la catégorie intermédiaire.

Cette année, au cours de l'assemblée générale du mois de mai, nous renouvelons 1/3 de notre bureau. Cinq membres désiraient "passer la main" et redevenir spectateurs ou joueurs de nos matches. D'autres ont pris leurs places. Voici donc la composition du nouveau bureau :

Président	: D. LABASTIE	Membres :	J. ALTEMIR
Vice-Président	: M. CAMIADE		D. BERBINAU
Trésorier	: H. BORDA		M. BOUTHIER
Secrétaire	: D. LABAT		M. CAMIADE
Secrétaire Adjoint	: D. BETZ		R. DUPRAT
			G. LABASTIE
			A. VINÇK

Une page est tournée ; pourtant, comment ne pas revenir sur le passé ?

Joueur de nombreuses années, secrétaire pendant vingt ans, entraîneur des équipes de jeunes le mercredi après-midi alors que nous pratiquions en plein air, entraîneur plusieurs saisons de l'équipe première masculine, il est de ceux qui ont créé le Club. Non, ce n'est pas trop élogieux de dire que sans lui le Club ne serait peut-être pas là où il en est. D'une disponibilité constante tout au long de ces années et disposé à faire partager sa passion pour le basket et pour son club, il fut le formateur de nombreux jeunes et l'ardent défenseur de notre section devant toutes les institutions. Il pourra maintenant se consacrer totalement à ses tâches municipales mais nous ne l'oublions pas et nous pouvons lui dire MERCI Michel CASTILLON ou plutôt MERCI MICHOU.

N'oublions pas pour autant F. JAILLARDET, F. SANOLA, C. LABOURDETTE et J. DUMON qui ont eux aussi œuvré avec abnégation et générosité.

La nouvelle équipe s'est mise au travail pour préparer la future saison.

En masculine, nous avons des représentants dans toutes les catégories, de poussins à seniors. L'équipe première masculine évolue en championnat d'excellence. Le parcours sera sans doute plus difficile mais elle ne manque pas d'ambition.

Les séniors féminines, après avoir recruté, entament cette saison confiantes et volontaires. Elles désirent regagner leur place au plus haut niveau du championnat départemental.

Une structure de bénévoles est venue étoffer le bureau autour de ces deux équipes.

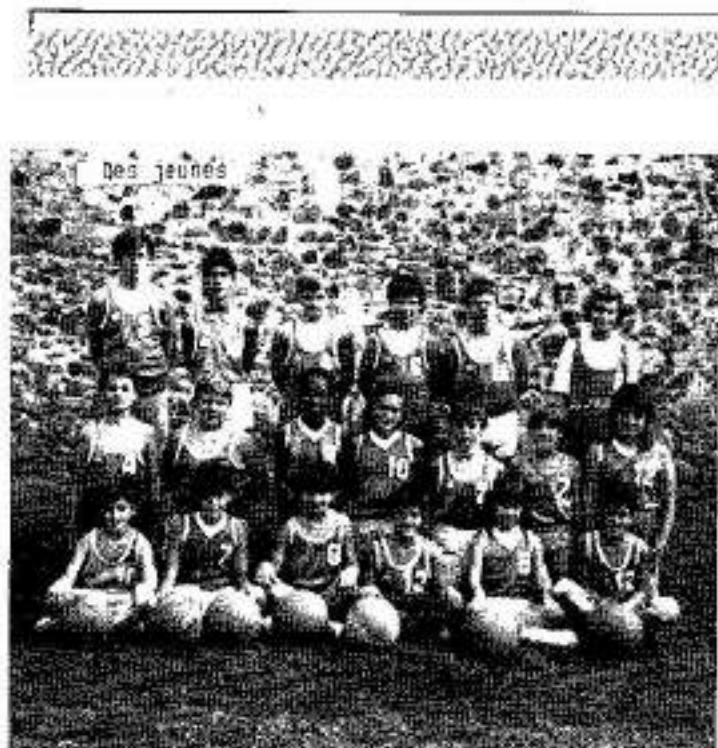
Tous nos jeunes, sous la houlette de leurs entraîneurs, préparent avec sérieux et dans la bonne humeur les matches à venir.

Les minimes, presque tous débutants, connaissent des défaites lourdes mais ils ne baissent pas les bras pour autant.

Les poussins connaissent aussi quelques déboires ; il faudra de la patience.

Nous espérons de bons résultats de nos poussins et benjamins.

Quant à l'école de basket, elle connaît un véritable succès ; plus de vingt enfants la fréquentent.



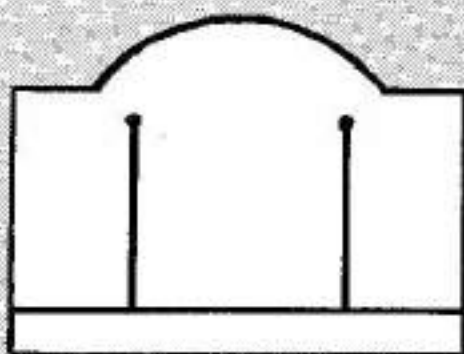
Tous ces jeunes participent aux divers championnats sans qu'aucune contribution ne soit demandée aux parents. Bon an, mal an, c'est 35 000 à 40 000 francs que notre budget doit supporter pour l'activité basket. L'arbitrage, les licences, les équipements et les boissons d'après matches sont les postes les plus dépensiers.

La participation, par leur panneau publicitaire, de dix-huit sponsors, nous donne des moyens supplémentaires pour promouvoir l'activité sportive auprès des enfants. Qu'ils en soient encore remerciés. Vous pouvez leur accorder votre confiance.

Dans quelques jours, vous nous verrez passer avec notre calendrier, auquel vous réservez chaque année un accueil chaleureux. C'est grâce à votre geste que nous pouvons assurer le fonctionnement de notre Club.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, du moins sur les gradins. Vous pourrez constater que l'ambiance est chaude le samedi soir. Le spectacle que produisent les filles et les garçons vous donnera envie de revenir.

PELOTE



Juin 1991 : le tournoi de pala nouvelle formule est lancé : dix-huit équipes de jeunes et moins jeunes vont se disputer le titre durant trois semaines. Les défis sont lancés, le temps des cadeaux est terminé, même si l'adversaire est le plus grand ami du village. Les premiers scores tombent : quelques surprises sont au rendez-vous. Les données du tournoi ne sont plus tout à fait les mêmes ; tant mieux pour la beauté du spectacle, pour brouiller les pronostics ! La phase des matches par poule est terminée : seuls les deux premiers resteront en lice.

Nous voici donc le lundi 8 juillet, dernier jour des Fêtes, avec au menu 1/2 finale et finale, concours et consolante. Par une chaleur accablante les premières paires de demi-finalistes s'affrontent sur la cancha, devant des gradins copieusement garnis. L'on voit Alain FORSANS pansé de tous les côtés (peut-être quelques traces de la veille) en compagnie de Michel SOUCAZE venir à bout du tandem Christophe GALASSI - Francis GAILLARDY. Dans l'autre demi-finale le redoutable Arnaud DUPIN et le toujours jeune Jojo DEBERT se sont effondrés dans les points fatidiques sous les coups de batoir de Philippe DESCAZAUZ et de Jérôme DUTILH.

La finale nous réserve donc une sacrée affiche, un match à rebondissements du début à la fin, chaque équipe prenant l'avantage tour à tour. Les bons coups de Michel et la ruse d'Alain ne suffisent pas pour déstabiliser les futurs champions : les jambes ont fait la différence à la fin de la partie.

La consolante a été remportée par Michel LAFOURCADE et Jean DESCAZAUZ devant Xavier DUPIN et Michel POUYMAYOU, après un match âpre et de bonne qualité.

Un vin d'honneur a été servi à l'issue des rencontres à tous les présents. Nous remercions tous les participants pour le bon déroulement du tournoi qui s'est effectué dans la bonne humeur et dans l'esprit sportif ; chacun reconnaissant la valeur de son adversaire.

Vu la grande réussite de l'ensemble et le grand nombre de pelotaris, une section pelote est née au sein de l'Entente Saugnacaise. Par le biais de celle-ci nous avons l'occasion de pouvoir jouer dans la salle polyvalente le dimanche matin et le lundi à partir de 19 H 30. Nous invitons les Saugnacais et Saugnacaises intéressés pour cette discipline à venir nous rejoindre. Une adhésion de 100 Francs pour l'année vous sera demandée.

Voici la composition du bureau :

Président : Michel LAFOURCADE
Secrétaire : Francis CAZAUNAU
Trésorier : Jean-Michel DUBOURG

TENNIS



LE TOURNOI INTERNE

Grâce à l'école de tennis adultes, le nombre de participants a atteint le chiffre record de 65.

Toutes les rencontres se sont déroulées dans la bonne humeur. Un regret, l'absence de certains jeunes, et non des moindres, qui a diminué le niveau de la compétition. Le repas de clôture, organisé et préparé par José DUTILH, aidé par les dirigeants et leurs épouses, a comblé la centaine de convives ; merci aux organisateurs.



LES COMPETITIONS ADULTES

Distribution des prix

Coupe d'hiver

L'Equipe I a terminé la saison invaincue et évolue donc cette année en championnat régional ; bravo à Fabrice, Jean-Marc, Benoît et Jérôme, les titulaires, ainsi qu'aux remplaçants René, Eric et Bertrand.

A l'heure où vous lirez ces lignes, l'expérience en régional sera commencée puisque cette compétition se déroule en novembre et décembre. Souhaitons à nos représentants, handicapés par le départ de Jean-Marc et l'insuffisance d'entraînement des nouveaux étudiants Jérôme et Benoît, de réaliser un bon parcours et de se maintenir dans cette division.

Coupe de printemps

Quatre victoires sur cinq rencontres pour nos équipiers premiers qui terminent à la seconde place de la poule en 4ème Division.

L'Equipe II, qui évolue en 5ème Division en hiver et en printemps termine quatrième de sa poule et se maintient.

Coupe d'automne

Epreuves à élimination directe dans laquelle nos garçons ont passé trois tours avant de s'incliner en 1/8 de finale face à Mimbaste.

Le Championnat des 36/45 ans

Enfin !! Une, même deux victoires pour nos "anciens" qui commencent à y prendre goût.

BILAN donc des plus satisfaisants avec des progressions pour toutes les équipes, mais aussi sur le plan individuel avec pas moins de huit montées au classement.

LE CLUB HOUSE

Même si cela fut beaucoup plus long que prévu, les travaux sont pratiquement terminés, et les compétiteurs évoluent dans le confort. Nous remercions M. le Maire et le Conseil Municipal pour leur aide dans cette réalisation.

PREVISIONS 1992

- 17 janvier : : Assemblée générale avec élections.
- Janvier/février : Ecole de Tennis adultes.
- Mai/13 juin : Tournoi interne.
- Octobre : Doubles surprise.

Et d'ores et déjà les jeunes qui évoluent en compétition sont entraînés par Denis VINCENT, moniteur diplômé d'Etat qui est salarié du Club, et une équipe cadets est engagée en compétition en plus de celles qui existaient déjà la saison dernière.

La saison 90/91 vient de se terminer avec, en ce qui concerne les dirigeants et, nous l'espérons, tous les sociétaires, de nombreuses satisfactions.

Satisfactions qui nous viennent des résultats obtenus en compétitions par équipe ou individuelles tant chez les jeunes que chez les adultes, mais aussi de l'engouement des sociétaires pour l'Ecole de Tennis adultes et de leur forte participation au tournoi interne.

LES JEUNES ET LA COMPETITION

Les compétitions d'équipe.

Quatre équipes engagées : les filles en minimes, les garçons en poussins, benjamins et minimes.

Des résultats moyens pour les filles qui découvraient la compétition et les benjamins qui évoluaient en 1ère Division avec 1 victoire seulement.

De bons résultats en poussins et minimes garçons évoluant les deux en 3ème Division avec 3 victoires sur 5 rencontres.



Les compétitions individuelles.

Trois jeunes se sont particulièrement distingués : Aurélien DELSOL en poussins et Benoit DUMONDIN en minimes qui ont atteint les demi-finales du Championnat de Secteur; Mathieu DUTILH, vainqueur en secteur et demi-finaliste du Championnat des Landes; Mathieu DUTILH a également été demi-finaliste de 3 tournois et vainqueur à Pontoux cet été, confirmant ainsi tout le bien que nous pensions de lui.

L'ECOLE DE TENNIS

En plus de la vingtaine de jeunes faisant de la compétition, elle comprend quinze enfants débutants ou suivant les cours de perfectionnement, encadrés par des bénévoles d'octobre à fin avril.

Les meilleurs enfants ont suivi des stages avec un moniteur pendant les vacances de Toussaint, Noël et Pâques.

Tous les débutants ont passé avec succès le test des balles en fin d'année et tous les enfants ont participé au tournoi de fin de saison en mai et juin.

L'ECOLE DE TENNIS ADULTES

En janvier et février, 24 sociétaires ont suivi les cours dispensés par Denis VINCENT, moniteur diplômé d'Etat, et depuis la plus grande partie d'entre eux se retrouvent sur les courts.

Un repas amical a clôturé cette expérience qui sera reconduite en 1992 aux mêmes dates avec le même engouement nous en sommes déjà assurés.



LA JOURNÉE "DOUBLES SURPRISE"

"Disputée" en octobre, cette manifestation est toujours aussi prisée des participants ; elle permet entre autres aux nouveaux sociétaires de lier connaissance et de rencontrer de futurs partenaires, tant lors des "compétitions" que du repas de midi pris en commun.



Pour l'A.C.C.A. de SAUGNAC ET CAMBRAN, 1991 restera l'année des SANGLIERS. En effet, trois sangliers ont été pris lors d'une battue mémorable le jeudi 29 août 1991; la prise d'un tel gibier ne s'était pas vue à Saugnac depuis 18 ans.

Aussi faut-il sans hésiter narrer cet épisode de chasse afin que ce soit bien noté dans les annales communales.

Figures-vous que l'été quatre-vingt onze fut une époque particulièrement animée question chasses.

Tout d'abord, dès juin, le Président de l'Association, en place depuis trois ans, décidait brusquement d'abandonner ses responsabilités pour des raisons personnelles. Un nouveau Président fut donc élu pour un an par le Conseil d'Administration.

Ensuite, dès le début de juillet, des éleveurs assaillirent de plaintes cette nouvelle équipe. Des renards pillaient consciencieusement et régulièrement leur cheptel ailé. Il fallait faire quelque chose!

De plus, certains agriculteurs, ayant des cultures de maïs en bordure du Luy se désolaient à la vue des dégâts causés chaque nuit par les ragondins. Aussi, sans hésiter, de nombreuses battues, aux renards d'abord, aux ragondins ensuite, furent-elles organisées sous la responsabilité du Lieutenant de Louvèterie du canton, Monsieur LACROIX. Quatorze renards furent éliminés dans le secteur ainsi que plus de vingt ragondins à Saugnac même.

Et quand fin août arriva, on ne pensa plus qu'à prendre le permis, à procéder au lâchage de faisans, perdrix et colins. L'ouverture se profilant à l'horizon, une nouvelle chasse, plus individuelle celle-là, se mettait en place.

C'est à cette époque qu'un agriculteur - on va l'appeler Amédée pour les besoins de l'histoire- s'aperçut de gros dégâts perpétrés systématiquement chaque nuit en plein milieu d'une de ses pièces de maïs longeant le Luy. "C'est le ragondin, pensa-t-il, il y en a toujours". Il s'empressa alors de s'adresser au responsable de l'A.C.C.A. et lui demanda illico une battue aux ragondins. "Comment voulez-vous organiser une battue aux ragondins maintenant, lui fut-il répondu, nous sommes trop près de l'ouverture et le Lieutenant de louvèterie ne peut plus se rendre libre; adressez-vous à Vincent, le responsable des battues à Saugnac et Cambran, peut-être pourra-t-il faire quelque chose."

Vincent, fin limier, commença à douter que des ragondins puissent faire de tels dégâts et, se rendant sur place, comprit tout de suite la chance qui se présentait inopinément: "Qu'à lou porc! que cau ha lou pè!"

Deux jours durant, on "fit le pied" en grand secret et, enfin, on découvrit le refuge des sangliers. Entre-temps, Amédée écrivait à la D.D.A. pour signaler les dégâts et essayer d'obtenir l'autorisation de battue.

Les sangliers étaient là, l'autorisation accordée, la battue fut organisée aussitôt par l'A.C.C.A. et elle débuta le jeudi 29 août à 8 heures, sous la responsabilité du Lieutenant de louvèterie, et, à onze heures, l'exploit était réalisé. Sur quatre sangliers débusqués, trois tombèrent sous les balles des chasseurs; un seul s'échappa malgré un doublé raté de deux présidents d'A.C.C.A. Au total dix-neuf coups de fusil furent tirés.

Une telle réussite ne se produisant qu'une fois tous les vingt ans, imaginez la joie de tous ces Nemrods; chacun pourra dire plus tard: "J'y étais".

Alors, dans l'euphorie de la "victoire", pendant que tous se congratulaient entrainant à qui mieux-mieux, Amédée, l'instigateur involontaire, vint offrir une bouteille d'apéritif en se joignant à l'assemblée, et Monsieur LACROIX, magnanime, mit à la disposition de l'A.C.C.A. de Saignac et Cambran, les trois sangliers abattus. Dans la foulée, les bases du banquet furent discutées par les chasseurs présents entourant leur Président.



Pour le bureau de l'A.C.C.A., la semaine fut des plus actives; il fallait réussir ce repas! Tous les chasseurs saignacais furent invités, ainsi que Monsieur le Maire et Madame, Monsieur le curé du village, les membres du Conseil Municipal, les membres de droit ayant eu des dégâts causés par les sangliers et les chasseurs des communes voisines ayant l'habitude de faire des battues avec le lieutenant de louvèterie.

On se retrouva cent trente dans la salle polyvalente le vendredi soir 6 septembre 1991. Pour une somme modique (prix coûtant), ce fut un régal; en particulier le civet de sanglier sans oublier le rôti, le tout élaboré par une fameuse cuisinière de Clermont, madame LAPARCERIE-BOUHLON. Le service fut parfait, assuré bénévolement par des femmes de chasseurs, nous les remercions au passage. Ce fut une bien belle soirée particulièrement réussie.

Conseil d'Administration de l'A.C.C.A. de SAIGNAC ET CAMBRAN pour la campagne de Chasse 1991/1992 :

- Président : GAUJOUR René
- Vice-Président : DUFAU Vincent
- Secrétaire : LAFOURCADE Michel
- Trésorier : LAMOLIATE Robert

Membres : BOURDENX Christian, DUPUIS Philippe, FEIGNA Yves, LACOSTE Jean-Claude, ZBIERSKI Patrick.

★FOYER DES JEUNES★

Comme chaque année le Foyer a connu des hauts et des bas en 1991. Mais le bilan de l'année est heureusement positif tant sur le plan financier que sur celui de l'animation du Foyer.

Même s'il est ouvert aux gens de tous âges, le Foyer est constitué d'une grande partie de jeunes. Ces jeunes ont souvent une vie plus instable que les adultes plus âgés, ils sont encore mal fixés : certains arrivent à Sagnac avec leurs parents, d'autres en partent pour leurs études ou à la recherche d'un emploi. La mobilité des jeunes Sagnacais et donc des membres du Foyer est très importante.

Tout cela fait le caractère particulier du Foyer : cela explique que les membres et les dirigeants changent souvent. Dans la vie associative saugnacaise le Foyer des Jeunes a une personnalité originale, souvent inattendue, jamais figée. Ne fonctionnant que par rapport à des activités diverses (culturelles, fêtes, voyages ...) le Foyer se doit d'innover sans cesse, de s'ouvrir à autrui, de se renouveler tout le temps s'il veut vivre : le Foyer ne tient que par l'enthousiasme et les idées de ses membres.

Pourquoi cette longue démonstration de l'originalité du Foyer ?

Tout simplement pour prouver que le propre du Foyer est non pas l'instabilité, l'irresponsabilité, mais le progrès, l'innovation, et donc un mouvement constant au sein du bureau, la mise en place de nouveaux projets et l'abandon de certains autres.

Avec tous ces bouleversements le Foyer vit et vit même bien.

En 1991 nous avons acheté un écran géant et un magnétoscope. La salle est maintenant finie, la nouvelle porte d'entrée installée ; quant au chauffage, il y sera avant que ce numéro du Trait d'Union paraisse.



Vous pouvez donc, avec la carte du Foyer, venir vous distraire, boire un coup, jouer aux cartes, à des jeux divers, voir un film, etc ... Pour vos anniversaires, vous pouvez demander la salle de un mois à quinze jours à l'avance.

Et puis, en 1992, vous pourrez avec nous passer un week-end au ski, un week-end à Paris pour le match France-Angleterre du tournoi des cinq nations, sans parler d'un voyage de plusieurs jours en préparation.

Dépêchez vous de nous rejoindre et n'oubliez pas avant de fêter le nouvel an : le bal du 28 décembre avec Fun.

Bonne et Heureuse Année.

Composition :

Présidente	: Melle LABASTIE Monique
Vice-Présidents	: M. DUPIN Benoît M. CHICOYE Jean-Marie M. DESCLAUX Laurent
Trésorier	: M. LABASTIE Gérard
Trésorier Adjoint	: Melle BOUGEOIS Sandrine
Secrétaire	: Melle BEDAT Patricia
Secrétaire Adjointe	: Melle DESPERIES Anne-Marie.

★ **COMITE FÊTES SAUGNAC** ★



Comme c'est la tradition maintenant, notre Comité "se chauffe" en préparant la conviviale Fête de la St-Jean. Elle est peut-être venue un peu tard dans la soirée puisqu'en effet elle clôturait la toujours célèbre Fête des Ecoles qui, pour des raisons d'organisation, avait un peu retardé ses horaires. Elle n'en fut pas moins joyeuse et très fréquentée. Le modeste bénéfice, -il est difficile de faire mieux en demandant cinq francs par sandwich, - a bien sûr été versé à la Coopérative scolaire.

Ainsi, le Comité était prêt quinze jours plus tard pour le 1er dimanche de juillet et son week-end tant attendu : 5, 6, 7 et 8 juillet, quatre journées totalement réussies.

Le bal de la Classe du vendredi a connu, une fois de plus, son habituel succès. Ces jeunes se suivent et se ressemblent par leur sérieux et leur enthousiasme. Le rallye du samedi après-midi a été suivi par un grand nombre de jeunes Saugnacais. Bravo aux organisateurs qui oeuvrent d'une manière autant efficace qu'anonyme. Le repas champêtre de la soirée s'est déroulé dans une totale réussite avec une fréquentation semblable à celle des années passées. Plus de 560 repas servis ! Le groupe des cuisines et du service renforcé de la Classe semble avoir atteint une allure de croisière. Merveilleuse ambiance ! Le nouvel orchestre y a beaucoup contribué. Le bal-disco pour la "jeune génération" organisé à l'extérieur de la salle a été grandiose. Le coup d'essai de l'an passé est devenu un coup de maître.

La journée du dimanche a connu quelques nouveautés avec la présence d'un jeune groupe musical venu agrémenter la messe puis l'apéritif. Changement aussi avec le spectacle qui eut lieu en soirée. La musique sud-américaine n'a plus de secrets pour nous. Originalité encore avec le repas qui suivit. Cent vingt personnes ont pu ainsi déguster omelettes, fromage et rosé pour se préparer au bal du soir.

Les jeux enfantins du lundi matin ont apporté une saine distraction aux tout jeunes amis. La Classe, toujours elle, était présente pour l'organisation malgré les heures difficiles de la nuit précédente. L'après-midi de ce dernier jour, tous les pelotaris se donnaient rendez-vous dans la salle polyvalente pour les finales. Durant le mois de juin, trente six saugnacais

s'étaient rencontrés en matchs de poules. Merveilleuse réussite et félicitations à l'organisation. Cette expérience sera renouvelée l'an prochain. Enfin, la soirée a connu son affluence habituelle et, comme on le soulignait voici quelques années dans cette même rubrique : "ce dernier soir, il pleuvait des sandwichs et des ventrèches grillées, tandis que le vin rosé ou rouge dégringolait allègrement dans les tubes digestifs des citoyens ...". Le feu d'artifice est venu ponctuer ces quatre journées de liesse populaire. N'oublions pas la participation efficace et sérieuse des Jeunes du Foyer qui, avec leur Bodéga, ont contribué d'une belle manière à la réussite totale des Férias saugnacaises 91.



92 se prépare. Les tirs à la corde entre quartiers ne sont pas oubliés, le concours de pétanque pourrait renaître. Le Comité sait qu'il faut toujours prévoir, innover, se renouveler et éviter le grand danger qu'est la routine.

Dès maintenant, retenons les dates des festivités 92 : 3, 4, 5 et 6 juillet.

★ COMITE FÊTES CAMBRAN ★



Notre Président malade, c'est Alain FORSANS qui a assumé l'intérim.

Avec l'équipe habituelle renforcée, il est vrai, par deux ou trois anciens, Alain a su se dévouer et dynamiser les autres ; tout était prêt pour le repas du samedi soir, "y compris les flageolets".

Le dimanche, après une messe solennelle, célébrée comme d'habitude en plein air et en musique, l'harmonie mimbastaise continuait à animer l'apéritif musical.

La course landaise fut un succès. Elle a amené beaucoup de fans et de curieux, mais aussi un groupe de "gens du Nord" venus en car. Dans leurs déguisements cocasses et chantant le "Petit Quinquin", ils ont apporté une note de fête supplémentaire.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réaliser les Fêtes du Quartier de Cambran et à l'année prochaine.



L'année scolaire 1990-1991 a été une année importante pour nous, Parents d'Elèves :

- Un nouveau groupe scolaire a vu le jour. Plus grand, plus fonctionnel et plus centralisé puisque les quatre classes de primaire sont rassemblées dans le même bâtiment.

- Un directeur nous a quittés après avoir dirigé pendant vingt ans notre école communale. Souhaitons encore une fois à M. GAUJOUR une bonne et longue retraite.

- Un nouveau directeur est arrivé qui nous vient de Téthieu. Bonne chance à M. VOKAL dans son nouveau poste.

- Et bien sûr le quatrième poste d'instituteur a été conservé. Remercions au passage toutes les personnes qui se sont mobilisées pour conserver ce poste : M. le Maire et son Conseil Municipal, l'ensemble des parents d'élèves, les instituteurs, et bien sûr la F.C.P.E. départementale, qui a eu défendre dans toutes les réunions auprès de M. l'Inspecteur d'Académie le dossier établi par notre Conseil local.

Mais notre action de tous les jours est aussi importante :

- Nous participons au Conseil d'École où se traite une grande partie des problèmes scolaires.

- Nous sommes attentifs aux remarques des parents quand un problème surgit.

- Nous nous attachons surtout à l'épanouissement des enfants, puisque nous finançons pour moitié, avec la Mairie, l'initiation à la musique. Nous avons également donné une participation financière pour le voyage en Périgord. Pour l'année 92, cette participation servira à une probable classe de neige. Les autres classes ne sont pas oubliées, puisque nous leur attribuons une somme pour leurs divers projets.

Mais toutes ces initiatives ne se font que grâce au bénéfice du loto annuel qui se tient toujours début décembre et où vous venez nombreux.



à la découverte du passé



Voyage au Périgord

Fidèle à son esprit de laïcité et de tolérance, notre association se donne pour seul but de défendre les intérêts des enfants et des parents sur le plan scolaire, mais aussi de faire de l'École un lieu privilégié d'épanouissement des enfants.

★ L'ÉCOLE ★



L'année scolaire 91/92 a débuté sous le double signe du paradoxe et de la nouveauté.

Paradoxe :

Alors que la restructuration de l'école était enfin achevée dans le but de permettre aux enfants et à leurs maîtres de travailler dans de meilleures conditions, l'Administration décida de fermer une classe primaire.

C'était sans compter sur l'opposition rencontrée dans tout le "pays", opposition d'autant plus justifiée que le nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire avait évolué en augmentation depuis les prévisions communiquées dix mois plus tôt.

Qu'ils parurent longs les jours de septembre avant que la décision de réouverture soit prise !

Nouveautés :

Si, finalement, le nombre de maîtres n'a pas changé - toujours six - l'équipe a été profondément remaniée. Et d'abord changement de capitaine : M. GAUJOUR, directeur depuis vingt ans, a pris sa retraite, remplacé par M. VOKAL, qui dirigeait auparavant l'école de Téthieu.

Mme LATASTE, qui s'occupait du cours préparatoire, était le dernier enseignant nommé à Saugnac et, en tant que telle, elle fut la victime de la suppression de poste intervenue en juin. Elle a été mutée à St Paul-lès-Dax ; en septembre, quand l'Inspection Académique est revenue sur sa décision, c'est M. SARRAMAONA, venu de Bénesse, qui a pris sa place, (mais c'est Mme BONDELAYTÉ qui enseigne en C.P.).

Enfin, à l'école maternelle, Mme LAGROLA est, pour l'année scolaire 91-92, en congé pour convenance personnelle. Son poste est actuellement occupé par Mme MAYOL.

Une autre nouveauté, nationale celle-là, la mise en place progressive des cycles à partir de janvier 1992 : un travail de longue haleine dont la première manifestation concrète est déjà en fonctionnement : les enfants n'ont plus que 26 heures de cours par semaine, ce qui se traduit par un samedi sur trois libéré, cependant que leurs maîtres se réunissent le vendredi soir pour réfléchir à la mise en place de ces fameux cycles.

En effet, finies les classes traditionnelles, place désormais aux cycles. Ils sont au nombre de trois :

- Le "cycle des apprentissages premiers" se déroule à l'école maternelle.
- le "cycle des apprentissages fondamentaux" commence dans la grande section de l'école maternelle et se poursuit pendant les deux premières années de l'école élémentaire.
- le "cycle des approfondissements" correspond aux trois dernières années de l'école élémentaire. (voir tableau)

Ces cycles, qui dureront en moyenne trois ans, permettront à chaque élève d'avancer en fonction de ses propres rythmes d'apprentissage. En fin de cycle, les enfants qui n'ont pas acquis les compétences requises se voient proposer une année de plus dans le cycle. En revanche les plus rapides peuvent faire le cycle en deux ans. Mais attention ! un élève ne pourra allonger ou raccourcir un cycle qu'une seule fois au cours de sa scolarité élémentaire (c'est-à-dire prendre un an de retard ou un an d'avance au maximum).

Les cycles pédagogiques

ÉCOLES	CLASSES	CYCLES
Ecole maternelle	Petite section	C1
	Moyenne section	
	Grande section	
Ecole élémentaire	Cours préparatoire	C2
	Cours élémentaire 1 ^{re} année	
	Cours élémentaire 2 ^{ème} année	C3
	Cours moyen 1 ^{re} année	
	Cours moyen 2 ^{ème} année	
Collège	Classe de 6 ^{ème}	



C1 : cycle des apprentissages premiers
 C2 : cycle des apprentissages fondamentaux
 C3 : cycle des approfondissements



C'est donc pour les maîtres et les élèves une manière de travailler nouvelle et qui ne pourra se mettre en place que petit à petit et de façon différente suivant les écoles.

L'année scolaire 90/91 a été marquée par des animations qui ont permis aux enfants de sortir de l'école.

1^{er} Trimestre :

- . Cinéma pour tous
- . Récital du chanteur Alain Moisan
- . Visite de Sorde l'Abbaye.

2^{ème} Trimestre :

- . Salon du livre
- . Cross cantonal USEP (CE2 - CM1 - CM2).

3^{ème} Trimestre :

. Voyage en Périgord Noir agrémenté de nombreuses visites plus passionnantes les unes que les autres :

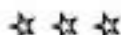
- L'aquarium du Bugue
- Le parc préhistorique du Thot
- Lascaux II
- Sarlat
- Le château de Castelnaud
- Les Eyzies
- Le gouffre de Proumeyssac.

- . Visite de l'observatoire de Dax (CM1)
- . Voyage des petits de la Maternelle à Tarbes (en TGV).

Sans oublier, bien sûr, la fête de l'école le 22 juin. Cette année le spectacle proposé comprenait deux parties :

- des chants et danses d'Amérique du Sud interprétés par les enfants
- le spectacle proposé par le groupe "Mochicos".

Et, comme chaque année, à l'issue de la fête, le feu de la St Jean fut allumé par le Comité des Fêtes à côté de la salle, ce qui paracheva une soirée parfaitement réussie.



Souvenirs Souvenirs

Voici les écoliers (garçons) de l'année scolaire 1927-1928

De gauche à droite :

1^{er} rang :

? JEAN JUBERT -
Paul FABRIU
André BROCHIN
Jean LESCLAUZE
André DARRICADE
? BEYTESIN
Mars HANVIN

2^{ème} rang :

Pierre SURNAN
René CASTAGNET
Alfred BROCHIN
Marcel BORDAS
René DARRICADE

3^{ème} rang :

? PERO
? DARRICAT
? SENEVILLE
? FERRAZES
Louis LESPIRE
Joseph LESCLAUZE



Départ à la retraite

René GAUJOUR n'aura malheureusement profité que bien peu de temps des nouveaux locaux scolaires puisque son départ à la retraite, à la rentrée de septembre, coïnciderait avec leur inauguration. Toute une génération de Saignacais a bénéficié de son enseignement, c'est donc avec émotion que la population du village a accueilli la nouvelle de sa cessation d'activité.

Monsieur GAUJOUR est arrivé chez nous en 1971 pour prendre la direction d'une école qui comptait alors trois classes. Après de brillantes études à l'École Normale de Dax, il était successivement passé par Rion, berceau de sa famille, Mascarès et Saubusse. Au cours des vingt années où il dirigea notre école, celle-ci connut un essor important, passant à six classes, et les résultats scolaires furent remarquables. Monsieur GAUJOUR y a largement contribué, à la tête d'une excellente équipe d'enseignants, ne ménageant pas sa peine pour maintenir le niveau d'enseignement et animer toutes sortes d'activités péri-écolaires : voyages, classes de neige ou fêtes de l'école.

Pour remercier, au nom de la population, celui dont l'Éducation Nationale a déjà fait un chevalier des Palmes Académiques, la municipalité l'a honoré, à la fin de l'année scolaire, au cours d'une chaleureuse réception.

Connaissant ses nombreuses passions, au premier rang desquelles la chasse - les nemrods saignacais l'ont déjà porté à leur tête - et le rugby de ses vingt ans, nous ne doutons pas que sa retraite soit aussi heureuse que nous la souhaitons, aux côtés de sa charmante épouse et parmi nous, puisque c'est ici qu'il a choisi de prendre racine.

Son successeur, Monsieur VOKAL, a déjà pris ses fonctions depuis quelques mois. Avec nos souhaits de bienvenue, qu'il trouve ici l'expression de notre sympathie qui lui est déjà toute acquise.

 **ETAT CIVIL**

NAISSANCES :



* CAZAILLON Emeline	le 18/11/90	à "Ponchon"
* HILLAIRE-MERCEL Éna	10/01/91	"Lot La Lande n° 10"
* MACHADO Pauline	12/01/91	"Bois du Pont"
* GALASSI Guillaume	18/01/91	"Lot La Lande n° 14"
* ZBIERSKI Marie, Rose	09/03/91	"Petit Suchet"
* NOGUES Rémi	14/04/91	"Maison La Lande"
* BORDA Julien	08/07/91	"Lot Bégu"
* BORDA Mathieu	10/07/91	"Lot La Lande n° 55"
* BOURDAIS Lucie, Marie-Audrey	04/08/91	"Labaoul"
* CHETAÏL Guillaume, Christian	04/09/91	"Rte de Cambren"

MARIAGES :



* * * - 01 Juin - * * *		
* LABAT Didier	et	SUBERCHICOT Béatrice
("Les Bananiers")		("Les Bananiers")
Saunac et Cambren		Saunac et Cambren
* * * - 22 Juin - * * *		
* TEXIER Christophe,	et	PERARD Sandrine, Jeanne, Pierrette
Philippe		("Paris")
("Paris")		("Paris")
Saunac et Cambren		Saunac et Cambren
* * * - 13 Juillet - * * *		
* FAURE Stéphane	et	DE MATOS Maria, Emille
(13, Lot Marsan)		(13, Lot Marsan)
Saunac et Cambren		Saunac et Cambren
* * * - 10 Août - * * *		
* CASTILLON Thierry	et	IZUEL Valérie, Anne, France
("L'Écureuil")		(Saunac par Soumoulou -64)
Saunac et Cambren		

DÉCÈS :



* POTIER Gabriel	("Les Acacias")	le 25/12/90
* HISSON Pierre, Louis	("De tout en peu")	09/05/91
* CASTETS Marie-Hélène		
Veuve MORA	("Rte de la Forêt")	14/05/91
* TREES Marie, Marthe		
Veuve POTIER	("Les Acacias")	09/06/91
* LABARRIÈRE Norbert	("Maison Lohou")	14/08/91
* VODOVAR Paul, Bernard	("Maison Arthéon")	12/09/91
* MARTIN Alfred, Antoine	("Maison Clémence")	26/10/91
* DUCOLONE Anne, Marie, Louise	(lieu-dit "L'Allée")	26/11/91

Distinction

Le Bureau de Poste est un des lieux les plus utiles et les plus fréquentés de la commune. Avec quelques mois de retard, il a été distingué et a été, en la personne de son receveur, Monsieur Jean LALANNE,

Le Directeur Départemental de la Poste, M. MICOLLEAU, est venu lui remettre, en présence de nombreux invités, dont la municipalité, le prix de la meilleure collecte d'épargne pour l'année 1989.

Ce prix témoigne de la confiance que Jean LALANNE, par ses nombreuses qualités, a su obtenir des habitants de Saignac et Cambran. Nous l'en félicitons vivement, ainsi que sa famille et celles qui travaillent à ses côtés.



A VOTRE SERVICE...

Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la Commune.

<u>ADJUDICATAIRE DE PECHE</u> :	. POSTELLE Pierre	Moulin d'Oro.
<u>AGENCE DE VOYAGE</u> :	. MONGAY Jean-Jacques	Le Bourg.
<u>ALIMENTATION GENERALE - BOUCHERIE - CHARCUTERIE</u> :	. LABOURDETTE Louis	Lot Planté.
<u>ARTICLES et SERVICES FUNERAIRES</u> :	. MORA Joseph	Quartier Le Conte.
<u>ASSURANCES</u> :	. LABARBE Gilbert	La Garenne.
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u> :	. LABORDE DE MONPEZAT Pierre	Rte de Cambran.
<u>BAR - RESTAURANT</u> :	. Le Cheval d'Argent (Mme CASTERA)	Carrefour Bégu.
<u>BOULANGERIE</u> :	. BAULTON Christine	Le Bourg.
<u>CARRELAGE</u> :	. SARL VENTURA	Quartier Cambran.
<u>CHARPENTE</u> :	. DUFOURCO Emmanuel . MORA Joseph	Le Bourg. Quartier Le Conte.
<u>COIFFURE DAMES-MESSIEURS</u> :	. IBANEZ Janine	Lot La Lande
<u>COMMERCE DE BESTIAUX</u> :	. SARL ETS BERNADET Jean	Quartier Cambran.
<u>COMMERCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES</u> :	. LAURENT Sylviane	Rte d'Orthez.
<u>COUTURE</u> :	. DARRICAU Danièle	Lot La Lande.
<u>DEPANNAGES et REPARATIONS DIVERSES</u> :	. SOS RODOLPHE (M.CALEJERO)	Quartier Arzet.
<u>DEPOT de GAZ</u> :	. DESSA Henri . LABOURDETTE Louis	Carrefour Bégu. Le Bourg.
<u>DISCOTHEQUE</u> :	. SARL LE DON CAMILLO	Quartier Le Conte.

<u>EBENISTERIE</u> :	. LAPEYRE Bernard	Quartier Bégu.
<u>ELECTRICITE</u> :	. FORSANS Alain	Carrefour Bégu.
	. SARL SOGELEC (Constructions lignes électriques)	Carrefour Bégu.
	. BOURDILLAS Michel	Lot La Lande.
<u>EPICERIE - ESSENCE - TARAC - JOURNAUX</u> :	. STE en participation DESSA-CAMIADE	Carrefour Bégu.
<u>EXPERT AGRICOLE FONCIER</u> :	. LABORDE-BARBANEGRE Henri	Oro.
<u>EXPERT EN BATIMENT</u> :	. BIDAU Jacques	Carrefour Beausoleil.
<u>GRAINES - PLANTS D'ARBRES - ENGRAIS</u> :	. BARGELES Gaston	Rte d'Orthez.
<u>HORTICULTURE</u> :	. ILHARRAMOUNHO Gabriel	Rte d'Orthez.
	. LABARRIERE Max	Bétlet.
<u>MACONNERIE</u> :	. DUMON René	Carrefour Coran.
<u>MECANIQUE GENERALE</u> :	. CAMIADE Jean-Michel	Rte d'Orthez.
<u>PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS</u> :	. CAZAILLON J.Jacques	Quartier Cambran.
<u>PRODUITS DE LABORATOIRE POUR BOULANGERIE-PATISSERIE</u> :	. CRAUSTE J.Louis Agent commercial	Petit Suchet.
<u>SANITAIRE - CHAUFFAGE - OBJETS D'ARTS</u> :	. STEF SAYES Christian et Michel	Lot Despons.
<u>SANITAIRE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - FERRONNERIE</u> :	. DUBOIS Jean	Rte d'Orthez
<u>SECRETAIRE INDEPENDANTE</u> :	. ROCHEL M.Christine	Lot Lesgourgues.
<u>TRANSPORTEURS</u> :	. SARL TRANS SAVENAC	Carrefour Bégu.
	. SARL HILLATRE-MARCEL Jean-Claude	Lot La Lande.
<u>VENDEUR AMBULANT BOISSONS FRAICHES - EPICES - PROD. REGIONAUX PLATS CUISINES</u> :	. NOWAK Hélène	Rte d'Orthez
<u>VENTE DE FONDS DE COMMERCE DE PHARMACIE</u> :	. MONGAY J.Jacques	Le Bourg.

SERVICES MEDICAUX

<u>MEDECIN GENERALISTE</u> :	. BERBINAU Didier	Lot La Lande.
<u>CHIRURGIEN DENTISTE</u> :	. DUBRASQUET Jean-Frédéric	Carrefour Bégu.
<u>INFIRMIERE LIBERALE</u> :	. HILLATRE-MARCEL Joëlle	Lot La Lande
<u>PHARMACIEN</u> :	. COUDRAY Marie-Evelyse	Carrefour Bégu.

SERVICES SOCIAUX

<u>GARDIENNES D'ENFANTS AGREEES</u> :	. VENTURA Alvarina	Rte de Cambran.
	. MOLLON Simone	Quartier Bégu.

CORRESPONDANT SUD-OUEST

. CASTILLON Michel	Quartier Bégu.
--------------------	----------------



* HORAIRES

S E R V I C E S M U N I C I P A U X

* MAIRIE Tél: 58.97.86.38

. Secrétariat

Lundi - 9h - 12h - 15h - 18h 30
Mardi - 9h - 12h - 15h - 18h 30
Mercredi - Fermé
Jeudi - 9h - 12h - 15h - 18h 30
Vendredi - 9h - 12h - 15h - 18h 30
Samedi - 9h - 12h

. Permanence du Maire

Samedi - 9h 30 - 12h

* BIBLIOTHEQUE

Samedi - 14h - 16h

* DECHETTERIE

Samedi - 8h 30 - 12h
Les autres jours à possibilité de
retirer la poubelle en Mairie.

* GARDERIE

7h 30 - 8h 50 - 16h 30 - 18h 50

* RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Mardi 3^e partie de 13h

* RAMASSAGE DEBRIS DE JARDIN

1^{er} Mardi de chaque mois
de Mars à Novembre (sauf Juillet
et Août)

E C O L E

. Maternelle : Tél. 58.97.84.51

. Primaire : Tél. 58.97.81.62

Lundi au Vendredi
9h - 12h - 13h 30 - 16h 30
Samedi
9h - 12h

P O S T E

* BUREAU Tél: 58.97.86.00

Lundi au Vendredi
9h - 12h - 14h - 17h
Samedi
9h - 12h

* LEVÉE DU COURRIER

Lundi au Vendredi - 16h 30
Samedi - 10h 30

*TARIFS

LOCATIONS (tarif à la journée) ***** (1)

- . CANTINE (sans utilisation de la cuisine) 126
- . CANTINE avec utilisation de la cuisine 456
- . CANTINE : lave-vaisselle 110
- . SALLE POLYVALENTE (un match ou un entraînement) 80
- . SALLE POLYVALENTE et ANNEXE 630
- . PIECE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE 126

TARIFS DIVERS *****

- . BIBLIOTHEQUE (abonnement annuel par famille) 15
- . CANTINE : Prix du Repas
 - *Enfants 11
 - *Adultes 16,80
- . CONCESSION CIMENTIERE (1e m2) 210
- . CONCESSION de CHASSE 135
- . GARDERIE (au mois)
 - *Enfant de la Maternelle 0
 - * 1 Enfant en Primaire 47,50
 - * 2 Enfants en Primaire 83,00
 - * 3 Enfants et plus en Primaire 107,00
- . JETON LUMIERE SALLE POLYVALENTE (1 heure) 7
- . PHOTOCOPIE 1
- . TAXE RACCORDEMENT au RESEAU COMMUNAL d'ASSAINISSEMENT
 - *Constructions Existantes 2 000
 - *Constructions Nouvelles 6 000

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01.01.92 AUX		
	Personnes résidant à Saugnac	Personnes ne résidant pas à Saugnac
. <u>CANTINE</u> (sans utilisation de la cuisine)	126	252
. <u>CANTINE</u> avec utilisation de la cuisine	456	685
. <u>CANTINE</u> : lave-vaisselle	110	110
. <u>SALLE POLYVALENTE</u> (un match ou un entraînement)	80	80
. <u>SALLE POLYVALENTE</u> et <u>ANNEXE</u>	630	1 260
. <u>PIECE ANNEXE</u> à la <u>SALLE POLYVALENTE</u>	126	252
. <u>BIBLIOTHEQUE</u> (abonnement annuel par famille)	15	15
. <u>CANTINE</u> : Prix du Repas		
*Enfants	11	11
*Adultes	16,80	16,80
. <u>CONCESSION CIMENTIERE</u> (1e m2)	210	-
. <u>CONCESSION</u> de CHASSE	135	-
. <u>GARDERIE</u> (au mois)		
*Enfant de la Maternelle	0	0
* 1 Enfant en Primaire	47,50	47,50
* 2 Enfants en Primaire	83,00	83,00
* 3 Enfants et plus en Primaire	107,00	107,00
. <u>JETON LUMIERE SALLE POLYVALENTE</u> (1 heure)	7	7
. <u>PHOTOCOPIE</u>	1	1
. <u>TAXE RACCORDEMENT</u> au RESEAU COMMUNAL d'ASSAINISSEMENT		
*Constructions Existantes	2 000	-
*Constructions Nouvelles	6 000	-

(1) Ces locations sont gratuites pour les utilisations faites par les ASSOCIATIONS de la COMMUNE.

★ DATES A RETENIR...



- Janvier : 06 : Collecte de sang à la combi
- : 11 : Loto (Elan Saugnacais).
- Février : 01 : Bal disco (Entente Saugnacaise Basket).
- Mars : 19 : Cérémonie FNACA suivie d'un vin d'honneur.
- : 21 : Bal disco Foyer des Jeunes.
- Avril : 18 : Bal disco Foyer des Jeunes.
- Mai : 08 : Cérémonie anniversaire armistice 39-45 suivie d'un apéritif et d'un banquet.
- : 17 : Bal à papa du Club des Retraités.
- Juin : 13 : Fête du Tennis (Tournoi - Repas).
- : 20 : Fête des Ecoles.
- Juillet : 3,4,5 et 6 : Fêtes Patronales.



- Septembre : 05 : Fête de l'Elan Saugnacais.
- : 19-20 : Fête du Quartier Cambran.
- Octobre : 27 : Journée des Doubles (Entente Saug. Tennis).
- Novembre : 11 : Cérémonie anniversaire armistice 14-18 suivie d'un vin d'honneur.
- Décembre : 05 : Loto des Parents d'Elèves (PCPE).

"Don du sang" : Saugnacais, ayez cette habitude que d'habitude !
?3 semaines au mois d'août. Saugnac toujours en tête

SOMMAIRE

* <u>LE MOT DU MAIRE</u>	1
* <u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u>	
. Les noms de nos rues	2
. Réalisations 1991	4
. Histoire d'eau	7
. La bibliothèque	7
. Le nouveau bâtiment scolaire	8
. Budget	10
. Projets 1992	11
* <u>VIE ASSOCIATIVE</u>	
. Les associations de la commune	12
. FNACA	13
. Elan Saugnacais	14
. Mutuelle Accident Incendie	15
. Club des Retraités	16
. CUMA	17
. Société de Secours Mutuel	18
. Gymnastique volontaire	19
. Entente Saugnacaise	
- Basket	20
- Pelote	22
- Tennis	23
. ACCA	26
. Foyer des Jeunes	28
. Comité des Fêtes de Saugnac	29
. Comité des Fêtes de Cambran	30
. FCPE	31
* <u>L'ECOLE</u>	32
. Souvenirs, souvenirs...	34
. Départ à la retraite	34
* <u>ETAT CIVIL</u>	35
* <u>DISTINCTION</u>	36
* <u>A VOTRE SERVICE</u>	38
* <u>HORAIRES ET TARIFS</u>	39
* <u>DATES A RETENIR</u>	40